1re édition : AB
s'imprime à 7 h. du soir
2me édition : B
s'imprime à 10 h. du matin.

ABONNEMENT : Pour la BELGIQUE 16 fr. par an.
Hollande et G.-D. de Luxembourg 24 fr. *Pour les autres pays.* 34 fr.
ON S'ABONNE POUR GAND :
au bureau du journal, rue aux Tripes, n° 3 (près de la rue aux Draps). Bureaux ouverts de 8 h. à midi. Pour les autres localités du pays aux bureaux de la Poste. Toute demande d'abonnement pour l'Etranger, adressée à l'Editeur, doit être accompagnée d'un mandat poste.

Le Bien Public

Christus Vincit Christus Regnat Christus Imperat — In hoc Signo Vinces

1re édition AB
2me édition B

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.
ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX
OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI
Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, *Office de Publicité, 36,* rue Neuve, à Bruxelles.

Prix du numéro : 10 centimes.

BULLETIN POLITIQUE

Une loi sur les naturalisations en France

Un débat s'est engagé à la Chambre française sur le projet autorisant le gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation des sujets originaires des puissances en guerre avec la France. M. Briand, garde des sceaux, a expliqué qu'il s'agissait de permettre au gouvernement de retirer la qualité de Français à des sujets de puissances ennemies qui n'en sont pas dignes.

Par amendement, M. Genouvrier, proposa de traiter en suspects tous les Allemands naturalisés depuis moins de dix ans, et de retirer les naturalisations accordées dans le même délai aux Austro-Hongrois et aux Turcs.

— Cette solution improvisée, répliqua M. Briand, aurait le grave inconvénient d'atteindre des citoyens intéressants. Votez d'abord le projet. Nous examinerons ensuite la proposition de M. Genouvrier.

Bien que le président de la commission appuyât la thèse du garde des sceaux, l'amendement de M. Genouvrier a été pris en considération et renvoyé à la commission. C'est l'ajournement de la mesure proposée par le gouvernement.

Finances françaises.

M. Ribot, ministre des Finances, a déposé sur le bureau de la Chambre française plusieurs projets de loi intéressants : l'un tend à élever la limite d'émission des bons du Trésor de 3 milliards et demi à 4 milliards et demi.

Le second est relatif aux avances à faire aux nations alliées et amies ; un troisième relatif aux avances aux chambres de commerce ; le quatrième enfin, portant ouverture de crédits supplémentaires.

Le projet de loi relatif aux avances à faire aux nations alliées et amies comporte un ensemble de crédits s'élevant à une somme totale de 1 milliard 350 millions. Ces avances sont destinées à la Belgique, à la Serbie, au Monténégro et à la Grèce.

M. Ribot a également déposé un projet de loi ayant pour objet de retarder de quatre mois la clôture de l'exercice financier en ce qui concerne seulement les ministères de la guerre et de la marine.

La clôture est portée du 31 mars au 31 juillet pour les ordonnancements, et du 30 avril au 31 août pour les paiements.

Ce report de clôture a pour but de faciliter la liquidation des dépenses de guerre.

* * *

Paris, 10 mars. — La commission du budget de la Chambre a adopté plusieurs projets financiers (projets Ribot) dont un projet d'avance de fonds aux pays alliés.

Le secours aux mutilés de guerre

M. Louis Puech, député de Paris, a déposé à la Chambre française, un projet reconnaissant le droit à la pension de tous ceux qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, ont été atteints, au cours ou à l'occasion de ce service, dans leur santé ou dans leur capacité de travail, de blessures, d'infirmités ou de maladies, et, en cas de mort, à leur veuve, à leurs enfants et aussi aux ascendants, quand ces ascendants étaient à leur charge.

La pension annuelle serait de 1.200 francs lorsque l'incapacité serait permanente et absolue. Si l'incapacité était permanente mais seulement partielle, la pension varierait de 100 à 1.100 francs, suivant le degré et la mesure dans lesquels la santé aurait été altérée et la capacité de travail diminuée.

La veuve aurait 600 francs par an ; chacun des enfants aurait, cumulativement avec elle, 200 fr. par an jusqu'à la majorité. En aucun cas, le total des rentes ne devrait d'ailleurs dépasser 1.200 fr. Enfin lorsqu'il n'y aurait ni veuve ni enfant, on accorderait une rente très modique aux ascendants qui étaient en fait à la charge du soldat mort sous les drapeaux.

Voilà une proposition dont on pourrait s'inspirer pour assurer le sort des mutilés belges et des parents des soldats morts au champ d'honneur !

La guerre et les semailles en France

Le ministre français de l'agriculture a obtenu du ministre de la guerre que des permissions soient accordées aux territoriaux de divers corps d'armée, pour les semailles, la taille de la vigne et les travaux de printemps. Les demandes à cet égard ne seront examinées que si elles émanent de propriétaires exploitants, fermiers, métayers, maîtres, valets, domestiques agricoles, ouvriers agricoles et cultivateurs.

Le budget anglais

D'après le *Times*, on prévoit que Lloyd George ne déposera pas le projet au budget à la réunion du Parlement, convoqué pour après les vacances de Pâques. Les difficultés d'établir le budget sont naturellement grandes et le discours du chancelier sera vraisemblablement retardé. Le dépôt d'un second budget sera peut-être nécessaire en automne.

Industries d'Etat en Angleterre

Le gouvernement anglais a décidé de reprendre à son compte l'exploitation de diverses fonderies d'acier en Ecosse que quelques propriétaires prétendaient ne pas pouvoir maintenir en activité à cause du prix inabordable du charbon.

Les mineurs anglais.

Le *Daily News* annonce qu'une réunion a eu lieu du « conciliation board » des districts charbonniers réunis de l'Angleterre et du nord du Pays de Galles, au cours de laquelle les ouvriers ont fait des propositions concernant un nouveau barème des salaires. Ils demandent une augmentation de 5 p. c. du salaire minimum et une augmentation de 7 1/2 p. c. au salaire maximum. Les délibérations ont été ajournées jusqu'au 11 mars pour permettre aux propriétaires des mines d'examiner ces propositions.

En Portugal

Suivant une dépêche de Lisbonne au *Rjetj*, les conférences politiques n'auraient eu aucun résultat. La séance du congrès législatif a été remise à plus tard par le gouvernement, ce qui a provoqué le mécontentement des démocrates. Ceux-ci se sont joints aux parlementaires et leur arrivée devant le palais donna lieu à de vives manifestations.

Les manifestants furent dispersés par la cavalerie.

De nombreux Portugais se sont réfugiés en Espagne par crainte d'une guerre civile. Le parti d'Alfonso Costa proteste avec véhémence contre la dictature militaire. A Monte Pedral, une collision eut lieu entre les éléments civils et militaires ; il y eu un certain nombre de blessés et plusieurs arrestations furent faites.

Des conseils municipaux refusent obéissance au gouvernement. Celui-ci a empêché, hier, la réunion du Parlement, ce qui a eu pour conséquence des troubles et des mesures de police devant le palais du Parlement. Les partisans de Costa se sont alors réunis dans les environs de Lisbonne et déclarèrent hors de la loi le président Arriaga et le ministère.

* * *

Le « Républicain de Lyon » annonce que le Gouvernement portugais a envoyé, par mesure de prudence, le croiseur « Adamaster » à Porto.

* * *

D'après le « Corriere della Sera » l'ambassadeur portugais à Paris a démissionné, ne voulant pas servir sous la dictature de Costa.

Chez les socialistes italiens

Les dirigeants des partis socialistes italiens ont résolu de continuer les meetings de propagande en faveur de la neutralité, malgré le décret du gouvernement qui limite la liberté des réunions.

A Belluno, les sans-travail ont manifesté dans les rues. Ils ont été dispersés par les troupes. A Venise également, par suite de la cherté des vivres et du manque de travail, la situation est très difficile.

La crise ministérielle grecque

D'après une correspondance d'Athènes, le Président du Conseil démissionnaire avait annoncé son départ, non pas à la Chambre, mais au milieu d'un cercle d'amis réunis autour de lui au ministère.

M. Venizelos avait d'ailleurs ajouté que son parti soutiendrait tout nouveau cabinet ; mais qu'il croyait que si Zaïmis réussissait à le former, ce ministère ne se présenterait pas au Parlement dans les premiers jours.

Un de ses amis lui ayant fait remarquer que pareille attitude serait jugée inconstitutionnelle, Venizelos lui répliqua avec amertume : De plus grandes injustices ont été commises déjà.

Une correspondance du *New-York Herald* annonce qu'à la majorité des voix — celle du roi comprise — le Conseil de la Couronne s'est prononcé pour une attitude d'attente strictement neutre.

On apprécie de diverses façons, à Rome, la situation politique grecque.

A entendre les uns, le roi voudrait convaincre l'Allemagne et l'Autriche qu'il règne en Grèce un état d'esprit tel qu'il se trouve contraint à participer au conflit.

D'autres croient que Venizelos était certain de la majorité au Parlement ; mais qu'il aura voulu laisser au Souverain la responsabilité de la décision à prendre.

La situation est d'ailleurs très compliquée. Venizelos refuse de faire partie de la nouvelle combinaison et refuserait, d'après d'aucuns, de soutenir le nouveau cabinet s'il ne partage point ses vues. On craint que ces dissentiments des hautes sphères pourraient se communiquer au Parlement et au pays tout entier.

Comme on voit, cette dernière attitude de Venizelos n'est pas d'accord avec ses déclarations, rapportées plus haut.

Crédits militaires roumains

Le *Corriere della Sera* apprend que le gouvernement roumain vient de demander à la Chambre des crédits extraordinaires militaires d'une importance de 200 millions.

Les communications russes

Karungi, une petite ville suédo-finnoise sur les bords de la Torne, qui forme la limite naturelle entre la Russie et la Suède, vient d'acquérir subitement une réputation internationale depuis le commencement de la guerre.

Cette petite gare-terminus de la longue ligne de chemin de fer suédoise, a maintenant le mouvement de voyageurs d'une station de troisième classe, le trafic de marchandises d'une station de deuxième classe, tandis que le mouvement postal est dès à présent déjà aussi intense que celui d'un bureau de première classe.

Depuis que le port d'Arckangel est gelé, Karungi est la seule porte ouverte à la Russie vers l'ouest, notamment vers l'Angleterre. Si cette communication, pour une raison quelconque, venait à être interrompue, la Russie n'aurait, pour son commerce extérieur, d'autre choix que le port de Vladivostok en Extrême-Orient, qu'elle utilise déjà maintenant pour l'importation de munitions venant d'Amérique.

Abstraction faite de la possibilité que ce port pourrait également être gelé, on conçoit les grandes difficultés que subissent le mouvement de voyageurs et le service des postes de l'Europe occidentale par Vladivostok vers la Russie.

Le bureau des postes pour l'étranger à Karungi, d'après des journaux suédois, loin d'être aussi important que pourrait le faire supposer son titre, n'est qu'une installation primitive. Le personnel se compose en tout de quatre fonctionnaires auxquels on devra adjoindre encore quelques autres employés qui, journellement, arrivent avec 50 ou 60 wagons postaux de l'ouest et qui partent non seulement vers la Russie, mais également vers la Chine et le Japon.

Les affaires postales destinées aux prisonniers de guerre sont traitées tout spécialement chaque jour par un wagon renfermant de mille à douze cents paquets partant de Karungi à Berlin à destination des nombreux prisonniers de guerre russes en Allemagne.

Le conflit sino-japonais

La *Novoje Wriemja* mande de Pékin que le ministre japonais de la guerre est arrivé à Tsingtau.

A Shantung viennent d'arriver 5,000 soldats japonais.

Le *Rjetch* mande de Tokio que la Chambre Haute japonaise vient de voter, à l'unanimité, un crédit de 840 millions de yen pour de nouveaux armements.

Le *Rjetch* apprend encore qu'en Chine on espère de plus en plus que les revendications japonaises se heurteront à l'opposition des Etats-Unis. L'ambassadeur américain négocie continuellement avec Johan-Sji-Kai. On attache en Chine grande importance à ce fait.

L'achat des navires aux Etats-Unis

Le projet du gouvernement américain tendant à autoriser l'achat des navires belligérants, actuellement dans les ports des Etats-Unis, a été abandonné au Sénat. Les partisans du gouvernement reconnaissent qu'il n'est plus possible de le faire voter.

Les fortifications aux Etats-Unis

Washington. — Il est probable que le président Wilson signera demain des projets affectant un milliard de dollars (cinq milliards de francs), environ aux travaux de fortifications.

L'Evolution nationale du Socialisme.

Le *Temps* consacre un article de tête au discours prononcé par le député socialiste Heine. Voici ce qu'il dit de l'attitude de la social-démocratie allemande :

« Le discours prononcé à Stuttgart par l'un des plus notables députés socialistes au Reichstag allemand, M. Wolfgang Heine, est très commenté en Allemagne, dans tous les milieux politiques. Il est désirable que le public français n'ignore pas la manière de voir qui est certainement celle d'aujourd'hui et de demain dans la grande masse des socialistes allemands.

» Il n'y a à attendre de la démocratie socialiste au-delà du Rhin aucune action ni faiblesse qui divise la force de l'Etat allemand. Peu à peu au fur et à mesure que les socialistes ont vu croître leur nombre et leur force, ils se sont rendu compte que les grandes institutions de centralisation, Etat, armée, empire, étaient encore plus des leviers au moyens desquels ils feraient sentir leur influence, que des obstacles qu'ils auraient intérêt à renverser. Aussi, tout en continuant à déclamer contre ce qu'ils appellent encore le « moloch » du militarisme et l'Etat-police, se sont-ils intimement accommodés de ces cadres qui établissaient et maintenaient chez eux la cohésion, la discipline et faisaient, par les moyens militaires et administratifs, l'éducation de l'armée socialiste organisée et hiérarchisée.

» On se demande, en effet, ce que pourrait être et ce que pourrait valoir le socialisme allemand dans une Allemagne morcelée comme autrefois en une quantité de petits Etats. Seules l'unité et la centralisation d'empire ont permis à la démocratie socialiste de devenir une puissance avec laquelle, quoi qu'il arrive, le gouvernement devra compter. Aussi Wolfgang Heine, l'interprète des meilleures têtes du parti, laisse-t-il entendre qu'il doit y avoir, dans l'avenir, alliance entre la démocratie socialiste et l'empire allemand, et on peut croire que ce langage sera entendu à la fois et par les masses populaires et par le gouvernement impérial.

» Sur le terrain politique européen, c'est un grand mouvement de concentration qui s'achève. La guerre a hâté la grande conversion qui trouble dans sa paix l'armée du nationalisme allemand. Dans le discours de Stuttgart, la personne de l'empereur a pris sa place en face d'un auditoire qui a écouté sans protester cette déclaration d'une bouche socialiste « qu'il fallait suivre le kaiser et lui faire confiance ». L'évolution nationale du socialisme allemand s'achève. »

Cette évolution nationale — voire nationaliste — n'est pas particulière à l'Allemagne. Elle se manifeste à des degrés divers partout. Elle a été très brusque, et très caractéristique, dans notre pays. Si elle n'est pas partout la suite exclusive immédiate de la guerre, du moins a-t-elle été partout occasionnée et favorisée par celle-ci...

Il n'est pas à craindre que cette évolution crée un nouveau danger de guerre entre les peuples. Non plus que l'internationalisme n'a jamais constitué une garantie sérieuse de paix. Les peuples n'aiment pas plus la guerre aujourd'hui qu'hier ; ils ne l'aimeront pas davantage demain. Mais la vie nationale et les nécessités qui en découlent éveillent en eux un sentiment de solidarité aussi indestructible que celui de la famille. En face du péril, les théories imaginées pendant les jours de paix « fichent le camp », comme de mauvaises blagues.

Certes, le sentiment nationaliste ne gardera pas la même acuité lorsque la paix sera rétablie. Il ne faudra même pas s'étonner d'un retour offensif de l'internationalisme dans certains milieux. Retour offensif d'autant plus hardi que les perspectives de guerre paraîtront s'éloigner davantage. Mais il n'en saurait résulter autre chose qu'une dislocation du parti socialiste. En aucun pays, le gros du parti socialiste et ses chefs ne se résoudront à s'infliger un nouveau démenti à eux-mêmes.

Il est prématuré de vouloir, dès aujourd'hui, supputer les conséquences de cette évolution, au point de vue du socialisme lui-même et au point de vue de la politique intérieure des divers Etats. Toutes prévisions à cet égard seraient oiseuses, encore qu'elles soient fondées sur un raisonnement logique. Le peuple est logicien assurément ; mais chacune de ses idées, chacune de ses passions, a sa logique particulière, et toutes ces logiques particulières entrent simultanément en action et en conflit.

Il semble toutefois que l'éclipse de l'internationalisme en tous pays doive produire des résultats heureux au point de vue de la paix sociale. La séduction qu'exerce le socialisme sur l'esprit des foules risquait, sous l'influence de l'internationalisme, de creuser un abîme infranchissable entre les classes. Le sentiment des nécessités communes imposera un frein, du moins peut-on l'espérer, à des revendications trop exubérantes qui mettent la richesse et l'unité des nations en péril.

REVUE DE LA PRESSE

Les billets de banque

La *Patrie* de Bruxelles écrit :

« Les émissions en Belgique de billets de banque et de bons communaux ne sont pas envisagées, dans le public, sans une certaine appréhension. Le cours forcé de cette monnaie fiduciaire permet de pourvoir aux nécessités impérieuses du moment, mais comme il faudra bien que cet état des choses prenne fin un jour, est-il logique de supposer un seul instant que la valeur de ces papiers diminuera dans de grandes proportions du jour au lendemain ?

En émettant des billets de banque garantis par les comptes-courants, les émetteurs savaient, mieux que M. Tout le monde, qu'au moment de l'émission, les comptes-courants étaient réduits à leur plus simple expression car ce n'est certes pas présentement que ces comptes ont de l'ampleur ; seuls les gages qui les garantissent peuvent avoir subie une moins-value dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre-mesure. Pendant la période critique de juillet et août 1914, nos banques ont dû rembourser des sommes considérables et elles ont soutenu ce rude choc sans trop de difficultés.

Il y a eu de l'affolement ; la panique, que l'on aurait dû atténuer en facilitant d'avantage l'échange des billets contre du numéraire et certaines récriminations d'alors, n'étaient pas dénuées de tout fondement, mais cela est déjà si loin de nous qu'il n'y faut plus penser.

Le délai de trois mois à dater du jour de la signature de la paix, pour le remboursement des billets émis par la « Société Générale de Belgique » paraît largement suffisant car nous sommes persuadés que l'argent rentrera assez rapidement dans les caisses de nos établissements financiers. Si, malgré lui, le Belge a enterré son argent, ce n'est pas pour l'y laisser et voir ses capitaux rester improductifs, cela ne pourrait s'accommoder avec notre tempérament commercial et industriel. Quelles que soient les conséquences générales économiques de la guerre pour notre pays, le Belge est doué d'une fermeté de caractère qui lui permettra, le moment venu, de reprendre le travail avec l'énergie qui le caractérise. Ne doit-il pas travailler pour faire reconquérir à sa patrie, la place prépondérante qu'elle occupait dans le domaine mondial du commerce, de l'industrie et de la finance ?

En attendant des jours meilleurs, sachons prendre patience et ne négligeons pas trop nos propres affaires. Accordons notre confiance sans réserve aux banquiers et pénétrons-nous bien de cette vérité que nos capitaux sont plus en sécurité chez eux que dans le plus solide de nos coffres-forts. Faisons fi du pessimisme. Penser un seul instant que la situation financière de la Belgique sera amoindrie au point que nos billets de banque subiront une forte dépréciation sur le change, c'est ne pas connaître l'esprit et le sens pratique qui animent les hommes d'affaires dirigeant nos établissements financiers.

Interrogez nos compatriotes ayant séjourné ces derniers temps, dans certains pays étrangers, tous vous répondront que l'argent et l'or circulent dans le public comme en période normale. Il n'y a que chez nous que la pièce de cent sous ne roule pas, on la conserve, mais cela ne veut aucunement dire que nos billets belges ont une moindre valeur. Mettre en doute le crédit et les ressources dont la Belgique dispose ne repose, à notre avis, sur aucun élément d'appréciation sérieux. Pendant la période troublée du début des hostilités militaires, le grand public, sans bien savoir pourquoi d'ailleurs, ne voulait pas des billets de banque et chacun y allait de sa petite ruse pour se procurer du métallique, mais que demain les belligérants déposent les armes et ce sera l'afflux dans la circulation, des bonnes et fournies pièces de cent sous que nous reverrons avec plaisir.

LA JOURNÉE

CHEZ LES INTERNÉS EN HOLLANDE

Les soldats belges internés dans les campements de Soesterberg avaient organisé, de vendredi à dimanche passés, à Amersfoort, une exposition d'objets confectionnés par eux. On pourrait dire, une exposition de « Travail à domicile ». Elle a eu, au point de vue financier, d'après le « Nieuwe Rotterdamsche Courant » un succès qu'on n'aurait osé espérer.

Il y avait 1000 envois, de la part d'artistes professionnels comme de la part d'apprentis novices, tous confectionnés avec des instruments et des matières premières, des plus rudimentaires, et destinés aux femmes et enfants belges, dans la misère.

Environ 300 objets avaient été achetés pour une tombola de 4000 lots ; ceux-ci étaient tous vendus avant le dimanche soir, et souvent bien au-dessus du prix initial fixé de 50 cents. Des dames et demoiselles belges et Hollandaises vendaient des fleurs et des friandises. Il y avait plusieurs installations encore qui ont toutes grandement contribué au succès de l'exposition.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE

Le Comité National de Secours et d'Alimentation a demandé à sa section agricole que l'on apprenne aux populations rurales à se servir de façon intelligente et économe des approvisionnements existant dans le pays ou importés d'Amérique et même à substituer à certains aliments trop chers, ou devenus rares, d'autres tout aussi nutritifs.

Dans les villes les Comités de Secours sont suffisamment avertis et secondés et il est inutile de s'en occuper plus particulièrement. Mais dans les campagnes l'organisation de conférences et la distribution de tracts sur l'alimentation et la préparation des aliments pourront rendre de grands services, en même temps qu'elles feront donner une meilleure orientation à la culture maraîchère.

Un comité de dames a été également chargé de veiller à la vulgarisation dans les campagnes de l'usage judicieux des dérivés de maïs, du gruau d'avoine, du riz, des fèves, des pois ainsi que de la préparation économique des produits ordinaires de la ferme.

Les tracts publiés par le service des agronomes de l'Etat, en collaboration avec les écoles ménagères agricoles, contiennent à ce sujet des indications précieuses ; des syllabus renfermant quelques recettes simples et économiques seront distribués aux ménagères à l'issue des conférences qui seront organisées.

En prévision de la raréfaction et de la hausse des vivres, les Comités provinciaux mèneront une active propagande pour que la plus stricte économie préside à l'utilisation des denrées alimentaires ; ils veilleront aussi à ce que l'on développe partout la culture des plantes alimentaires et que l'on emblave tous les terrains vagues.

Leurs recommandations s'adressent non seulement aux ménagères, les engageant à réduire au minimum les déchets du nettoyage, à utiliser scrupuleusement les restes, elles s'adresseront de même aux enfants pour qu'ils ne gaspillent rien des provisions qu'ils emportent avec eux à l'école, aux adultes faisant leurs repas aux champs, sur les chantiers ou dans les ateliers.

L'enseignement spécial à donner aux ménagères rurales devra être essentiellement pratique et se borner aux points essentiels.

Les cercles de fermières semblent tout indiqués pour rendre cet enseignement applicable rapidement.

Autant que le comportent les ressources, ces leçons seront accompagnées de démonstration pratique avec établissement du prix de revient.

ORGANISATION DE COMITÉS

Depuis deux mois fonctionne à Liége, un « Comité central de secours discret » sous le patronage de la ville de Liége et du Comité National de secours et d'alimentation de la province de Liége (Secrétariat : 57, rue des Guillemins, 1er étage).

22 sous-comités de section ont été organisés ; pour faciliter le travail la délimitation actuelle des paroisses a été adoptée pour déterminer le ressort de la section.

En outre, il a été créé au sein du comité central, quatre comités spéciaux :

a) Un sous-comité des collectes ;
b) Un sous-comité du logement ;
c) Un office du travail ;
d) Un comité des « Restaurants économiques » (question à l'étude).

LES AVIS OFFICIELS ALLEMANDS

Arrêté.

L'arrêté du 10 novembre 1914 est modifié comme suit :

Sont suspendus pour le temps compris entre le 1er août 1914 et le 15 novembre 1914, le cours de tous les délais impartis en matière civile, commerciale (civile ordinaire et commerciale), pénale et en matière de procédure, ainsi que le cours de toutes prescriptions pour autant que ces délais et prescriptions puissent être invoquées dans le territoire occupé de la Belgique contre des Allemands, des ressortissants de la monarchie Austro-Hongroise, Ottomans et contre les ressortissants d'Etats neutres.

Bruxelles, le 27 février 1915.

Le Gouverneur général en Belgique,
Baron VON BISSING, Colonel général.

L'obligation scolaire.

Du gouverneur général en Belgique, en date du 3 mars :

Année scolaire 1914-1915.

Les dispositions suivantes sont arrêtées par dérogation aux articles 8 et 9 de la loi organique de l'enseignement primaire du 15 juin 1914, qui fixent les dates et les délais dont l'observance pour l'année scolaire 1914-1915 en cours a été empêchée par les événements de guerre.

Dans la seconde quinzaine du mois de mars, les administrations communales délivreront à l'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire la liste des enfants d'âge scolaire.

Pendant la première quinzaine d'avril, l'inspecteur cantonal adressera, par la poste, à chaque des chefs de famille intéressés, un avertissement lui rappelant les obligations qui incombent en vertu de la loi. Il y ajoute autant de cartes que ce chef de famille a d'enfants d'âge scolaire.

Les cartes devront être renvoyées à l'inspecteur cantonal avant le 1er mai.

L'aide aux sans-logis.

Le Comité national de secours et d'alimentation avait été saisi de diverses propositions relatives à l'évaluation du montant de l'assistance à prêter aux personnes victimes de sinistres de guerre. Sa section agricole avait élaboré à cet égard un projet qu'elle a mis en pratique dans diverses communes, notamment dans l'arrondissement de Louvain. De son côté, l'Œuvre d'assistance du barreau de Bruxelles avait créé une section ayant pour but, grâce au concours gracieux de l'Union des géomètres et de la Société centrale d'architecture, d'établir des rapports offrant toute garantie au point de vue d'une évaluation impartiale et sincère.

Les délégués de l'Œuvre d'assistance du barreau et ceux de la section agricole se sont réunis et ont pris la décision de proposer au Comité national la création d'une section autonome, dont la mission serait de faire procéder à toutes les évaluations sur des bases uniformes, en recourant à la fois à l'estimation de collègues locaux et au contrôle de spécialistes compétents.

En patronnant l'installation de cette section, le Comité national a cru parer à une fausse opinion, qui s'était répandue dans les régions sinistrées, à savoir que quiconque reconstruirait ou réparerait son immeuble détruit ou endommagé, n'aurait pas droit ultérieurement, si les circonstances et les dispositions le permettent, à une indemnité.

Le président de la nouvelle section d'aide et protection aux sans-logis est M. Henri Jaspar, avocat, avenue de la Toison-d'Or, 93, à Bruxelles. Il fait tous ses efforts aussi pour trouver un asile aux locataires expulsés par décision de justice et qui méritent assistance.

NOUVELLES RELIGIEUSES

EGLISE NOTRE-DAME DE FLANDRE,

rue d'Assaut.

CONGREGATION DE DAMES ET DE DEMOISELLES en l'Eglise des RR. PP. Jésuites, rue d'Assaut. — MARDI 16 MARS, à 9 1/2 h., réunion. Deux messes seront célébrées simultanément, l'une

pour le repos de l'âme de Mademoiselle Léonie de Kever, congréganiste, décédée à Gand le 22 février, l'autre pour le repos de l'âme de Mademoiselle Hortense Hamerlynck, congréganiste, décédée à Gand le 3 mars. (9477)

La Ville et la Province

L'EXPOSITION-TOMBOLA

organisée par l'Algemeen Kunstverbond der Vlaanderen, rencontre partout le meilleur accueil et les lots de la tombola, à peine mises en vente, s'enlèvent très rapidement.

Le comité organisateur a eu la bonne chance d'obtenir le concours extra sympathique et dévoué d'un comité de dames composé de Mmes la baronne de Kerchove d'Exaerde, Em. Braun, la baronne della Faille d'Huysse, J. Van den Heuvel, la baronne de Bieberstein, De Bast-Armellini, Em. Coppieters, Ferd. Feyerick, Veortman, Anna De Weert et T. A. Lebacqz.

MM. le baron de Kerchove d'Exaerde et Em. Braun, bourgmestre, ont bien voulu accepter la présidence d'honneur, et MM. A. Vercruysse de Solart, Em. Coppieters, sénateurs, et M. De Weert, échevin des Beaux-Arts, la vice-présidence d'honneur du comité organisateur. Disons encore que celui-ci est largement secondé par M. A. Morel de Westgaver.

De nouveaux dons pour la tombola ont été faits par MM. Théo. Lybaert, Armand Heins, Alph. Cogen, Geo. Guequier, Ph. Morel de Boucle St-Denis, artistes peintres; H. Thiery, sculpteur, etc., etc.

SINISTRES DE GUERRE

Voir à la 4e page du journal, les conditions du COMITE DE DEFENSE formé par la Société «EIGENAARS-BELANGEN». (9830)

IIme LISTE DE SOUSCRIPTION *en faveur du Comité Provincial de Secours et d'Alimentation de la Flandre Orientale*

Université de Gand. — MM. Schoentjes, Recteur; J.-F. Vanderlinden, Administrateur-Inspecteur et MM. les Professeurs et Assistants de l'Université ont fait parvenir au Comité la somme de 1,975 francs.

2e liste du Cercle des Commerçants:

Habillement pour hommes. — Richard Verstraeten, rue de Flandre, 100 fr.; Van Parys (Au Bon Coin), rue du Pont-Madou, 50 fr.; Maag-Combes, marché aux Grains, 25 fr.; A. Snoeck, chapelier, rue des Champs, 25 fr.; Ganterie Samdam, rue des Champs, 25 fr.; Maison Charles, marché aux Légumes, 25 fr.; Vandenhuchte, rue de la Corne, 10 fr.; Maison Maurtot, marché aux Grains, 10 fr.

Habillement pour dames. — Maertens-Bertrand, rue Haut-Port, 50 fr.; Th. Schoenfeld, rue Haut-Port, 50 fr.; Veuve Jules De Wilde-Loore, quai de la Grue, 50 fr.; Vanderstraeten frères, quai de la Grue, 50 fr.; De Weert-Moreels, rue de Flandre, 50 fr.; La Ville de Riga, rue longue Monnaie, 50 fr.; Maison Edm. De Smet, rue longue Monnaie, 50 fr.; Maison De Clercq-Vossaert, rue du Limbourg, 50 fr.; Hollemaert-Moreels, rue de Flandre, 50 fr.; Maison Stassinet, rue des Champs, 50 fr.; Galeries Parisiennes (Vermeersch), rue des Champs, 50 fr.; Maison Gilson, rue Magelein, 25 fr.; Maison D. Minne, rue des Champs, 25 fr.; Au Bon Goût, rue digue de Brabant, 25 fr.; La Croix Blanche, rue longue Monnaie, 25 fr.; Bonneterie Delcuil, rue longue Monnaie, 25 fr.; Maison J.-B. Geernart, rue Magelein, 25 fr.; Au Progrès Féministe, rue des Champs, 25 fr.

Orfèvrerie. — Wiskeman, rue des Foulons, 100 fr.; Maison Heursel, marché aux Légumes, 25 fr.

Alimentation. — Société Delhaize Frères et Cie «Le Lion», 100 fr.; Wauters (Chocolaterie) De Mulder et Boulet successeurs, 100 fr.; Boulangerie Masson, rue des Champs, 50 fr.; Maison Bloch Frères, rue des Champs, 50 fr.; Boulangerie Van Laere, rue des Champs, 25 fr.; Maison Masquelier, rue des Champs, 25 fr.; Maison Bouché et Cie, quai de la Grue, 25 fr.

Porcelaines et Faïences. — Maison De Buck, rue des Champs, 100 fr.; Maison Rogge, rue St-Georges, 50 fr.; G. Barridez, rue de Flandre, 25 fr.; Anonyme, 50 francs.

Bazars. — Maison Universelle, rue des Champs, 100 francs; Bazar du Marché aux Grains, 50 fr.

Articles métalliques. — Maison Guilbert, rue des Champs, 100 fr.; Fabrique de Vélos, Michel, rue Borluut, 100 fr.; Auto-Comptoir Van de Poele, rue des Foulons, 50 fr.

Articles cuir. — Maison L. Andries, rue courte du Marais, 50 fr.; Vve Dassonville, rue des Champs, 25 fr.; Papeterie Anglaise, rue des Foulons, 25 fr.; Roeckaert, rue aux Vaches, 25 fr.

Electricité. — Maison Rottvroy, rue de la Catalogne, 50 fr.; Maison Geniets, rue de Brabant, 25 fr.; Chauffage et Electricité Vincent et Cie, place d'Armes, 100 fr.

Divers. — La firme Napoléon Rinskopf, rue du Miroir, 100 francs; Photographie Eug. Van Damme, rue des Champs, 50 fr.; A. Van den Heede, rue du Soleil, 25 fr.; G. Maes, rue des Champs, 10 fr.; M. Baetes, rue des Champs, 10 fr.; Anonyme, 20 fr.; Anonyme, 20 fr.; Anonyme, 5 fr.; Anonyme, 5 fr.

Montant des deux listes réunies: 6,590 francs.

COUPONS JAPONAIS ET ARGENTINS payables immédiatement et sans frais. COUPONS RENTE BELGE, payable aux meilleures conditions. Négociation de toutes valeurs. S'adresser de 10 à midi et de 1 à 3 heures, chez Wttrewulghe, agent de change, 59, Coupure, rive gauche, à Gand. (9794)

FOOTBALL

A Bruxelles les grands Clubs de Football jouent régulièrement et organisent des tournois dont la recette est versée à des œuvres de bienfaisance. Ici à Gand, les comités de nos différents clubs se sont aussi déjà occupés de mettre sur pied des match similaires, dans le but de procurer aux joueurs un exercice physique salutaire, aux spectateurs un honnête et agréable passe-temps et de collaborer en même temps à une bonne œuvre. Prochainement nous aurons au terrain de l'A. R. A. la Gantoise, boulevard Albert, une rencontre entre une équipe de l'Association Inter-Banques et celle de la Gantoise, dont la recette sera versée à l'œuvre du secours communal. Plus tard des match auront lieu dans le même but entre nos 2 clubs de Division I, le Racing et la Gantoise.

En outre l'A. R. A. la Gantoise organise un tournoi réservé aux jeunes joueurs et auquel sont invités tous les petits clubs de la ville; des breloques en argent seront décernées aux vainqueurs. Tous les match auront lieu au terrain de l'A. R. A. la Gantoise, boulevard Albert et la recette nette sera versée aussi à la Caisse de secours communal.

Les spectateurs ne doivent évidemment pas s'attendre aux superbes rencontres du championnat de Division I, par un grand nombre et des meilleurs joueurs sont à l'armée.

Ainsi à l'A. R. A. la Gantoise, plus de 130 membres sont au service de la Patrie. Deux de ces braves sont déjà tombés au champ d'honneur: Robert De Mulder et Guy De Baets; plusieurs autres sont blessés parmi lesquels, Louis Frédericq, Georges Desbonnet, Steurbaut, De Dapper, Story, etc. Parmi les plus connus nous citerons: De Ruyte, Van Geersom, Delongie, Gaston De Cerloq, Paul Desbonnet, Robert Feyerick, Adré et Fernand Rigouts, Robert Otten, Tydgadt, Charles De Meulenare, De Brauwer, Rappé, Verceauteren, Jooris, Primrose.

Au Racing Club Gantois, un grand nombre sont aussi incorporés, parmi lesquels Parmentier, Van de Maele, Meulders et Harold Austin.

Robert De Herde, ex-joueur de la Gantoise est interné en Hollande, l'arbitre Barbier, d'Audenarde a été si grièvement blessé, qu'on a du lui amputer une jambe.

Tournoi de football. — Règlement:

1. L'A. R. A. la Gantoise organise un tournoi de Football auquel sont invitées toutes les sociétés de la ville, affiliées ou non à l'U. B. S. F. A.

2. Le tournoi se disputera par ponts toutes les équipes se rencontrant une fois, à moins qu'il n'y ait plus de 7 participants. Dans ce cas l'on procèdera par élimination. L'équipe gagnante recevra onze breloques en argent.

3. Tous les joueurs affiliés ou non à l'U. B. S. F. A., y sont admis sauf ceux ayant déjà participé à un match de réserve ou Division I. Le même joueur ne peut jouer pour plus d'une équipe.

4. Le calendrier des match sera établi par voie de tirage au sort; celui-ci aura lieu au terrain de l'A. R. A. G., boulevard Albert, le jeudi 19 mars, à 4 heures. Les inscriptions doivent être adressées avant cette date au secrétaire M. Henri Van Overschelde, rue d'Assaut, 17.

5. Tous les match se disputeront au terrain de l'A. R. A. G., à partir du 28 Mars.

6. Toutes réclamations doivent être déposées chez le secrétaire au plus tard le dimanche suivant le match.

7. Tout cas non prévu par le règlement sera tranché par le Comité de l'A. R. A. G.

8. La Recette nette des match sera versée à l'Œuvre du Secours Communal.

— LES OBLIGATIONS DE LA CAISSE GENERALE DE REPORTS ET DE DEPOTS (16e série) peuvent être remboursées ou renouvelées, sans frais, à la Banque l'UNION DU CREDIT DE GAND, 16, Place St-Michel. (8878)

FAUSSE MONNAIE

Le *Gentenaar* avertit le public que des pièces de monnaie de 5 francs fausses, à l'effigie de Léopold II, ont été mises en circulation en ville.

G. VAN PEENE, *dentiste*, r. de la Station, 17, Gand. (4629)

MESSE DE REQUIEM

Le doyenné de la rue de la Vallée fera célébrer dimanche prochain, 14 mars, à 11 h. 30, en l'église paroissiale de St-Michel, une Messe pour le repos de l'âme de Mlle Simoens.

— *Comptoir Général Néerlandais.* — Voir ann. 4me page. (9459).

A EECLOO

Le Cercle ouvrier catholique dont l'accès était interdit depuis plusieurs mois par l'autorité militaire a été ouvert à nouveau à la satisfaction des nombreux membres.

Les cotisations mensuelles, réduites de moitié, seront perçues à partir de la semaine prochaine.

— On signale d'Eecloo un écho d'un ancien vol. Un habitant de la rue du Collège avait constaté, il y a quelques mois, la disparition d'un porte-monnaie contenant environ 1500 francs.

Le porte-monnaie ayant été retrouvé vide une nouvelle enquête a été reprise au sujet de ce vol.

— LA ROYALE BELGE fondée en 1853. — Assurances risque de voyages. Responsabilité civile des propriétaires d'automobiles, assurance des gens de maison, garde-chasse. Pour renseignements s'adr. à l'Inspecteur M. J. Casier, 3, rue des Deux Ponts, Gand. (5660/1)

A ST-NICOLAS

Liste des soldats belges décédés à l'hôpital civil de St-Nicolas-Waes et enterrés au cimetière communal:

Ryckbosch Gustave, soldat au 4e de ligne, domicilié à Molenbeek-St-Jean et décédé le 13 août.

Billiet Emile, domicilié à Amiens, décédé le 22 août.

Van Landewyck Michel, de Bruxelles, 1er division d'armée, décédé le 12 septembre.

Bero G. J., 10e de ligne, de Pietrebois (Brabant), décédé le 26 septembre.

Day Frantois, 1er lanciers, de Buisingen (Brabant), décédé le 27 septembre.

Hannick Joseph, 2e chasseurs à cheval, de Saint-Gilles-Bruxelles, décédé le 28 septembre.

Dauwe Pierre, de Wetteren, 8e de ligne, mort le 29 septembre.

Beheyt Sylvain, de Poperinghe, volontaire, mort le 7 octobre.

Van Poppel Jean, gendarme, de Schaerbeek, décédé le 7 octobre.

FAITS DIVERS

— A ANVERS. — Explosion à la pyrotechnie. — On lit dans la «Presse», d'Anvers, (Communiqué officiel). — Lundi après-midi, vers 1 heure et demie, une formidable explosion eut lieu à la pyrotechnie, causant la mort de trois hommes et en blessant sept grièvement. La conflagration se produisit dans un hangar où les soldats exécutent des travaux de déchargement sous la direction d'un chef-artificier. Le service de sauvetage fut immédiatement sur place pour déblayer les ruines et délivrer les blessés. Le service des pompiers, sous le commandement du lieutenant Remy, se mit en devoir d'éteindre le feu qui avait pris naissance dans le bâtiment écroulé.

Pendant ces travaux de sauvetage, des explosions se produisirent encore et la pression de l'air qu'elles provoquèrent fut telle que les vitrines et les vitres de plusieurs maisons rue Brederode, rue Montigny, etc., furent brisés. L'autorité militaire et communale, parmi lesquelles MM. Franck et De Vos, arrivèrent bientôt sur place. Le public, vu la possibilité de plus grands malheurs, fut tenu à distance. Les morts et les blessés furent transportés à l'hôpital militaire.

— COLLISION DE TRAINS. — Berlin, 8 mars. — On mande de Ventimiglia qu'un train militaire transportant plusieurs centaines de prisonniers civils français venant d'Allemagne est entré en collision, entre Lyon et Amberieum, avec un train de marchandises. Il y aurait 14 morts.

— TERRIBLE ACCIDENT DE MINE. — Genève, 7 mars. — On écrit de Cordova, (Espagne), chef-lieu de la province du même nom, qu'un grave accident de mine vient d'avoir lieu, par suite d'explosion. 1600 mineurs sont enfermés dans le puits Kabesadel-Bucy. On a déjà remonté un nombre considérable de cadavres.

— GLISSEMENT DE TERRAIN AU CANAL DE PANAMA. — Un nouveau glissement de terrain vient de se produire au Culebra Cut, ce qui empêche la navigation dans le Canal de Panamà de bâtiments de plus de 20 pieds de tirant d'eau.

— LA TORPILLE HYDROAEROPLANE. — Un groupe de députés suédois ont assisté aux expériences d'une nouvelle torpille, inventée par le suédois Knud Nykstroem et destinée à la destruction des sous-marins. Cette torpille, appelée torpille hydroaéroplane, est lancée de très loin, par un hydroaéroplane marchant à grande vitesse. On croit que le gouvernement suédois achètera l'invention, de laquelle on attend des résultats extraordinaires.

— LA «TOURAINE». — La Compagnie transatlantique du Havre a été avisée, ainsi que nous l'avons annoncé, que dimanche soir, à bord du transatlantique «La Touraine», le feu a éclaté alors que le navire se trouvait à une distance de 300 milles du Havre.

Plusieurs vapeurs se trouvent dans le voisinage de «La Touraine», notamment le «Rotterdam», l'«Arabie», le «Swammore», le «Comishman».

Le «Rotterdam» a atteint la «Touraine» et prêté au bâtiment sinistré toute l'aide désirable.

Plus tard, le capitaine de «La Touraine» a mandé par télégraphie sans fil, qu'il espérait pouvoir circonscrire le feu. Le navire retournerait au Havre et aucun danger n'existerait.

— UNE FORTUNE VOLATILISÉE. — On mande de Londres qu'une somme de 1,500,000 francs, envoyée à New-York, a disparu sans laisser la moindre trace.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Les assises de la province d'Anvers

En vertu d'une ordonnance du premier président de la Cour d'appel de Bruxelles, les assises de la province d'Anvers, pour le premier trimestre 1915, s'ouvriront à Anvers le lundi 15 mars, à 10 heures.

La Cour d'assises sera présidée par M. le conseiller Maffei.

Tribunal correctionnel de Liège

L'agent de change Van E..., de la rue de la Cathédrale, ayant voulu spéculer, avait perdu 37,000 fr.

Un beau matin il ferma boutique.

Des plaintes de tous genres affluèrent au Parquet, qui ordonna une enquête et l'examen des livres de Van E...

M. Thomas, expert-comptable, constata que le changeur avait réalisé les titres lui confiés par ses clients à concurrence d'une somme de 25,000 francs, afin de combler le trou fait dans sa caisse par ses spéculations.

Les livres n'étaient plus tenus régulièrement depuis plusieurs mois déjà; cependant l'expert put constater que le prévenu vivait modestement.

Il avait commis dix-huit détournements au préjudice d'ouvriers et d'employés pour une valeur de 25,000 francs environ; son passif total atteignait le chiffre de quarante mille francs.

Van E... avait commis une autre faute: il avait favorisé des créanciers au détriment de la masse — point qui fut établi immédiatement après sa déclaration en état de faillite, en janvier 1914.

Les débats devant le tribunal, où Van E... n'est pas assisté d'un conseil, se déroulent sans difficulté, car il avoue les nombreux détournements et les autres griefs articulés contre lui.

Il expose sa vie financière et malheureuse au tribunal, insiste sur ce point qu'il a déjà dédommagé un certain nombre de petits créanciers.

Le tribunal le condamne à onze peines d'un mois de prison et 26 francs d'amende; pour détournement il se voit en plus allouer quatre peines de huit jours de prison et, du chef de banqueroute, il encourt un mois de prison supplémentaire.

Le tribunal ordonne son arrestation immédiate.

UN ECHEVIN CONDAMNE POUR DIFFAMATION

En 1914, un nommé Nicolas S..., d'Awans, avait été chargé, en vertu d'une adjudication, de fournir les pavés nécessaires à l'entretien de la voirie communale.

L'échevin H... signait les bons de paiement immédiatement après chaque cubage de pierres, et ces bons étaient ensuite réglés.

Un jour — en pleine séance du conseil communal d'Awans — l'échevin accusa hautement S... d'avoir revendu deux wagons de pierrailles à un nommé Fl..., de Bierset, et d'avoir empoché l'argent, causant ainsi un préjudice à la commune qui aurait déjà payé les wagons.

S... porta plainte contre l'échevin, qui comparut à l'audience, sous la prévention d'avoir — ainsi s'exprime la citation — «à la séance du conseil communal du 22 avril 1914, méchamment imputé à S..., Nicolas, un fait précis de nature à porter atteinte à son honneur ou à l'exposer au mépris public et dont la preuve légale ne peut être rapportée.»

L'échevin déclare qu'il n'a jamais eu l'intention de diffamer M. S... Malheureusement un grand nombre de témoignages viennent détruire cette thèse et, malgré les efforts de son défenseur, l'échevin se voit allouer quinze jours de prison 50 francs d'amende et deux cents francs de dommages-intérêts envers S...

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL.

Communiqué allemand

Berlin, 10 mars (Wolff). — (Officiel):

Les opérations ont été entravées par la neige et une forte gelée.

Dans les Vosges, elles ont même été pour ainsi dire suspendues.

Dans la Champagne, la bataille a continué. Près de Souain, nos troupes bavaroises sont restées victorieuses, après des corps à corps de longue durée.

Au nord-est de Mesnil, l'ennemi est entré, à certains endroits, dans notre ligne. Après un combat acharné, au cours duquel les réserves françaises amenées comme renforts ont été empêchées d'intervenir grâce à notre contre-attaque, nous avons définitivement rejeté l'ennemi hors de notre position.

Les combats annoncés aujourd'hui et les jours précédents ont amené la bataille hivernale en Champagne à un point tel que même une reprise des hostilités ne saurait plus en modifier la décision.

La bataille est issue, comme nous l'avons déjà dit le 17 février, du désir de l'état-major français de venir indirectement en aide à l'armée russe, gravement compromise dans les Masures, par sa tentative de percer à tout prix notre front dans la direction de Vouziers.

Le résultat connu de la campagne des Masures a montré que ce but n'a été atteint d'aucune façon, et même la tentative de percer notre front peut être aujourd'hui considérée comme ayant complètement échoué.

Contrairement aux affirmations des communiqués officiels français, l'ennemi n'a pas réussi à obtenir le moindre résultat sur un point quelconque. Nous le devons à la bravoure héroïque des troupes qui ont soutenu ce combat, à la sagesse et à la persévérance de leurs chefs: en premier lieu, au général-colonel von Einem et aux généraux-commandants Rümann et Fleck.

Au cours de combats ininterrompus de jour et de nuit, l'ennemi a successivement amené au feu, depuis le 16 février, plus de six corps d'armée à effectifs complets, des masses énormes de munitions pour artillerie lourde de fabrication indigène et américaine, et a tiré souvent plus de 100,000 obus en vingt quatre heures contre notre front large de 8 kilomètres défendu par deux faibles divisions rhénanes.

Non seulement nos rhénanes et les bataillons de la garde et d'autres troupes qui les ont renforcés ont inébranlablement arrêté l'assaut de forces six fois supérieures, mais ont même souvent réussi à effectuer de vigoureuses contre-attaques. Ceci explique que, quoique il se soit agi de combats défensifs, 2,450 prisonniers non blessés, dont 35 officiers, sont restés entre nos mains. Il est vrai qu'en combattant un vaillant ennemi, nous avons subi de fortes pertes, qui dépassent même celles que toutes les forces allemandes qui ont participé à la bataille des Masures ont éprouvées, mais ces sacrifices n'ont pas été vains. Les pertes de l'ennemi ont été pour le moins trois fois supérieures aux nôtres, c'est-à-dire qu'on peut les évaluer à plus de 45,000 hommes.

Notre front en Champagne est plus solide que jamais.

Les efforts français n'ont eu aucune influence sur la marche des événements dans l'Est. La bravoure et la ténacité allemandes viennent d'écrire une nouvelle et glorieuse page, qui s'ajoute à celle qui a été presque en même temps écrite dans les Masures.

Communiqué français

Paris, 9 mars (Reuter):

Le seul fait à signaler depuis le dernier communiqué, c'est que hier, pendant la nuit, l'ennemi a violemment bombardé la région à l'est de Steenstraete, au sud de Dixmude. Ce bombardement fut suivi d'une tentative de l'ennemi de passer à l'attaque. Cette tentative échoua. Près de Reichackerkopf plusieurs attaques ennemies furent repoussées.

FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand

Berlin, 10 mars (Wolff). — (Officiel):

Une nouvelle tentative des Russes d'avancer sur Augustowo a échoué.

La bataille continue au nord-ouest d'Ostrolenka.

Les combats au sud-ouest et à l'ouest de Przasnysz prennent une tournure favorable pour nous.

Notre offensive au nord-ouest de Nowo-Miasto fait des progrès.

Communiqué autrichien

Vienne, 10 mars:

Au front de la Pologne russe il règne toujours une grande activité.

En Galicie occidentale la région conquise par nos troupes au sud de Gorlice s'étend encore. Nous avons pris d'assaut une tranchée importante de l'ennemi et fait plus de 200 prisonniers. Par suite d'un temps très clair notre artillerie a réalisé hier, à divers endroits du front des Carpathes, des résultats remarquables. Une tranchée ennemie située en face de nos positions a dû être évacuée à la hâte par l'ennemi par suite du tir en flanc de notre artillerie. Un feu violent de shrapnells causa de grosses pertes à l'adversaire. Au cours de la prise d'une position à ce front, nous avons capturé 300 prisonniers et un nombreux matériel militaire.

En Galicie sud-orientale règne le calme, devant nos positions. Au nord de Radworna une attaque en force de l'ennemi fut repoussée, en même temps que plusieurs bataillons ennemis qui s'étaient avancés furent repoussés à d'autres endroits. Au cours de la poursuite, 190 hommes furent faits prisonniers.

En Bukovine rien à signaler. Sur la rive nord du Pruth, près de Czernowitz, il n'y eut que des fusillades sans importance.

Communiqué russe

St-Pétersbourg, 7 mars. — Nos troupes se sont emparées d'une position importante dans les environs de Trans-Tchorock; elles ont repoussé les turcs vers le Sud-Est. Pas de rencontres aux autres fronts.

St-Pétersbourg, 8 mars:

Le grand Etat-Major de l'armée russe dans le Caucase a annoncé le 6 courant, que les combats, dans les environs du Tchorok et au sud de Choi, se poursuivent. Pas de changement dans la situation sur les autres points de ce front.

EN MER.

Bombardement à la côte d'Asie-Mineure

Communiqué turc

Constantinople, 9 mars:

«La flotte russe, composée de cinq navires de ligne, trois croiseurs, dix torpilleurs et plusieurs vapeurs apparut le 7 mars, avant-midi, devant les ports charbonniers de la région d'Eregli, à la côte sud de la Mer Noire et bombarda les ports Zunguldak, Koslu, Eregli et Alabli. Plus de 1000 projectiles furent tirés sur Zunguldak et un vapeur coulé. A Kosfu quelques maisons furent mises en feu. A Eregli, où plus de 500 projectiles furent tirés, quatre vapeurs et un voilier furent coulés, dont un vapeur italien et un persan. Deux autres vapeurs furent endommagés.

Communiqué russe.

St-Pétersbourg, 9 mars:

«La flotte russe de la Mer Noire a bombardé Zunguldak, provoquant un grand incendie en ville. Une grenade turque atteignit le yacht russe «Almaz» et y causa un incendie qui fut rapidement éteint.

Trois hommes furent gravement brûlés. Une brèche sous la ligne de flottaison fut bouchée. Les machines du navire ne furent pas endommagées.»

Pour les navigateurs

En Norwège. — Des barrages de mines ont été établis dans les eaux de la Norvège: 1. aux fortifications de Oscarsborg et Svelvik; 2. aux fortifications de Tonsberg, Christiansund et Bergen.

Les bateaux qui désirent passer ces barrages doivent s'adresser aux bateaux-patrouilles des fortifications qui leur donneront les instructions nécessaires. Les pilotes de Christiania et Drobak donneront les renseignements relatifs au passage devant Oscarsborg.

Tous les phares extérieurs et certains phares dans l'entrée des fjords de Christiania, Christiansund, Bergen et Trœndjen, ainsi que quelques-uns sur les côtes de Norvège, ou certains d'entre eux, peuvent être éteints dans un délai rapproché.

L'attitude de l'Angleterre

Washington, 6 mars. — La Grande-Bretagne vient de notifier au gouvernement des Etats-Unis que, d'accord avec ses alliés, elle prêterait toute son attention à la récente proposition relative à la réduction possible des mines et à la limitation de l'action des sous-marins.

Vapeurs anglais torpillés

Londres, 10 mars. — L'Amirauté anglaise annonce:

«Le vapeur anglais «Tangistan» a été torpillé près Scarcborough. Un seul homme de l'équipage, sur 38, a été sauvé. Le vapeur «Blackwood» (17 hommes) a été torpillé près Hasting», le vapeur «Princess Victoria» (34 hommes) près de Liverpool. Leurs équipages sont sauvés.

Les navires américains éviteront la zone du blocus

On mande de Washington au *Daily Telegraph*, le 6 mars:

«On ne saurait nier que la situation créée par les menaces de représailles des alliés ne cause quelque ennui au président Wilson et à M. Bryan, mais on peut être sûr qu'aucune exigence impérative ne sera contre la politique maritime des alliés.

Pour éviter les complications, on va avertir les navigateurs américains d'avoir à s'éloigner de la zône dangereuse.

La réponse que le président Wilson compte envoyer à sir Edward Grey, quelques jours après l'ajournement du Congrès, essaiera de persuader l'Angleterre de permettre l'entrée des articles de non contrebande en Allemagne, pourvu que celle-ci consente à ce qu'ils soient distribués par une commission américaine.

Le correspondant du «Morning Post» télégraphie de Washington à ce sujet qu'il est peu probable que les Etats-Unis agissent conjointement avec l'un ou l'autre des pays neutres dont les intérêts sont affectés par les mesures de représailles prévues par les alliés.

Plusieurs nations neutres de l'Europe auraient invité les Etats-Unis à se joindre à elles pour une action commune, mais on assure à Washington que ce serait contraire aux traditions et aux intérêts des Américains, les Etats-Unis s'étant toujours tenus à l'écart des complications européennes et étant en ce moment plus désireux que jamais de ne s'y point laisser mêler.

Au surplus, les intérêts des Etats-Unis ne sont qu'en partie communs avec ceux de quelques-unes des nations neutres européennes.»

165 jours de bombardement

Le *Petit Parisien* rapporte que jeudi dernier la ville de Reims subissait son 165e jours de bombardement.

Le mardi avant les obus lancés sur la ville y avaient provoqué une trentaine d'incendies qui ne furent être complètement maîtrisés que deux jours plus tard.

Le 27 février les orgues de la cathédrale furent détruites. Malgré le danger Son Eminence le Cardinal Luton, Evêque de Reims, continue à habiter une maisonnette contiguë à la cathédrale.

En tout 30.000 habitants sont restés en ville et dans les faubourgs.

Triple Alliance nouvelle

Le *Tanin*, journal turc officieux, écrit qu'il s'élabore une nouvelle triplice dont feront parties la Turquie, la Perse, et l'Afghanistan. Ce groupe, qui aurait pour but la défense des intérêts communs des trois Etats, adhérera aux Puissances de l'Europe Centrale.

Contre l'alcoolisme en Angleterre

D'après le *Daily Chronicle* les mesures du Gouvernement anglais contre l'abus des boissons alcooliséés, consisteraient notamment à interdire l'ouverture des cafés avant 10 heures du matin, et à ordonner leur fermeture à partir de 8 heures du soir.

En Autriche

Une dépêche de Rome annonce que tous les hommes, de 38 à 42 ans, qui n'ont pas fait partie de l'armée viennent d'être appelés sous les drapeaux par le Gouvernement autrichien.

Les socialistes des Balkans

Sofia, 7 mars. — Aujourd'hui les socialistes ont tenu ici une réunion, à laquelle assistaient les délégués du Parti Ouvrier Roumain et Serbe.

Tous les orateurs ont fulminé contre le Capitalisme, le Tsarisme et le Monarchisme, «les grandes causes de la guerre.» Ils ont fait appel aux Gouvernements des Etats balkaniques afin qu'ils s'opposent à toute pression des grandes Puissances qui désireraient les entraîner dans le conflit. Tous ont plaidé en faveur de la constitution d'une Union républicaine balkanique.

En Bulgarie

D'après une information de Paris au *Corriere della Sera*, l'ancien ministre bulgare Ghenadiew y serait arrivé. Le Gouvernement bulgare aurait toutefois déclaré dernièrement que Ghenadiew n'était chargé d'aucune mission politique.

En Roumanie

Budapesth, 7 mars. — On mande de Bucarest au journal *Adeverul* que le ministre roumain de la guerre a convoqué pour le 13 mars prochain la 3me classe de la réserve. Les élèves de l'Académie militaire ont été promus sous-officiers et seront incorporés dans leurs régiments respectifs le 15 courant.

Les Etats-Unis et le Mexique

Washington, 8 mars. (Reuter). — Par rapport aux difficultés intérieures du Mexique, les Etats-Unis ont adressé un communiqué pressant à Carranza, d'où il faudrait conclure que la politique américaine, à l'égard du Mexique, s'est complètement modifiée.

***

Londres, 10 mars. — On annonce de Washington: Le croiseur cuirassé «Washington» et le navire de ligne «Georgia» ont reçu l'ordre de se rendre à la Vera Cruz. Le consul américain dans cette ville annonce que l'évacuation de la capitale Mexico a commencé hier.

La question de Constantinople

Une longue et curieuse correspondance de Berlin à la *Kœlnische Volkszeitung* tend à établir que l'avenir de Constantinople comme «la grande question du moment».

Constantinople est le point de croisement des deux routes qui conduisent, l'une de la Russie vers la mer libre, l'autre de l'Allemagne en Orient.

«Si Constantinople tombait aux mains des Russes, écrit en substance la «Koelnische», la lutte entre la culture européenne et la culture semi-asiatique des Russes aurait pour champ clos, non plus la Mer-Noire, mais la Mer Méditerrannée. Or, celle-ci doit appartenir aux nations européennes. L'Angleterre a toujours été opposée à la réalisation du rêve russe. Grey est-il sincère aujourd'hui lorsqu'il promet ses sympathies à ce rêve? Si les dreadnoughts anglais et français réussissent à forcer les Dardanelles, ce n'est pas pour compte de la Russie que Constantinople sera occupée, mais exclusivement pour compte de l'Angleterre, et la France, dans ce cas, n'en profitera point.

» Aux mains de l'Angleterre, qui possède déjà Gibraltar, Malte, le canal de Suez et Chypre, la possession de Constantinople signifierait l'oppression de la Méditerrannée par l'arbitraire et la brutalité de la culture anglaise. L'Italie en pâtirait tout d'abord, puis l'Allemagne et l'Autriche, qui verraient ainsi la route barrée vers l'Anatolie».

Le journal colonais se demande ensuite à qui Constantinople doit appartenir. En premier lieu, répond-il, à la Turquie, laquelle, ajoute-t-il, «depuis » longtemps n'est plus la nation des conquérants » sauvages qui a juré la mort à la chrétienté, » mais une nation pacifique, retue dans le cercle » de famille des peuples européens.» Mais si la guerre en décidait autrement?

«Dans ce cas, dit la «Kœlnische», Constantinople devrait appartenir aux peuples balkaniques. Mais au cas où ceux-ci, divisés entre eux, refuseraient de la laisser aux Bulgares, elle devrait être érigée en ville libre, sous le protectorat comme de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Grèce, mais sans la garantie européenne, car la garantie européenne signifierait discorde permanente et sujet de complications entre la France, la Russie, l'Angleterre et l'Italie. C'est l'Italie seule qui, au point de vue de la liberté méditerrannéenne et de la culture européenne, mérite confiance.»

Et la conclusion du journal Colonais est que, si l'Italie aspire à jouer un tel rôle, elle doit s'abstenir d'adopter dans la guerre actuelle une politique livrant aux mains de l'Angleterre ce que la Russie s'est réservé.

L'article comme l'on voit ne mérite pas d'être cité à simple titre de curiosité littéraire. Tout en visant à éloigner l'Italie de la Triple-Entente, il vise à mettre en relief l'importance internationale de Constantinople.

L'attitude de l'Italie et la presse

(*Traduction de la «Kölnische Zeitung».*)

Zurich, 10 mars. — La plupart des feuilles italiennes invitent au calme, l'Italie ne pouvant aboutir au succès qu'à cette condition. Au sujet des négociations avec l'Allemagne et l'Autriche, les journaux du matin n'apportent aucune nouvelle. En revanche, hier soir, la «Sera» disait que les rapports entre Rome et Berlin étaient plus serrés: il ne fallait toutefois pas renoncer à l'espoir d'une entente; d'autre part, il fallait aussi envisager l'hypothèse que Vienne ne cèderait pas.

Le «Secolo» se dit peu satisfait des pourparlers. D'après ce journal, l'Italie n'éviterait pas le rôle d'un satellite de l'Allemagne.

D'après l'«Avanti», le député Raimondi aurait dit à Salandra que les négociations contraindraient l'Italie à rester aux côtés de l'Allemagne, et Salandra aurait répondu que les intérêts de l'Italie exigent une entente loyale et durable avec l'Allemagne. L'«Avanti» garantit l'information.

L'«Idea Nazionale» et le «Secolo», deux journaux nationalistes et partisans de l'intervention italienne dans la guerre, disent que les rapports pacifiques avec l'Allemagne ne sauraient continuer à moins que l'Italie ne renonce à ses revendications dans l'Adriatique et dans la Méditerranée Orientale.

Le nouveau ministère Grec.

Athènes, 10 mars. Gunaris a présenté au Roi la liste suivante pour la composition du nouveau cabinet:

Guerre et Présidence, Gunaris; Extérieur, Ch. Zographos; Communications, Baltadis; Instruction publique, Vezikis; Finances, Prstopapadakis; Intérieur, Triantafyllakos; Justice, Tsaldaris; Marine, Stratos; Agriculture, Autalias.

Le Roi a approuvé la liste et le nouveau cabinet prêtera serment demain.

Les courants des Dardanelles

Nous avons appris par les communiqués de ces derniers jours que les courants du Bosphore, joints à la tempête, avaient entravé les opérations de l'escadre alliée dans ces parages. Peut-être trouvera-t-on intéressants quelques détails sur l'origine des courants en question.

Et d'abord qu'entend-on par courant? C'est le déversement, le transport en masses considérables des eaux de la mer d'un lieu dans un autre. Les courants océaniques dépendent du concours d'un grand nombre de causes, parmi lesquelles il faut citer en premier lieu l'évaporation et les vents; puis les variations de la densité des eaux suivant la température; la profondeur et le degré de salure; la propagation de la marée; la pression barométrique, etc.

Les courants qui sillonnent la mer offrent un contraste frappant avec l'immobilité des eaux voisines; ce sont de véritables fleuves d'une largeur déterminée dont les rives sont formées par les eaux au repos et dont le cours est très visible, grâce à leur teinte différente, plus claire ou plus foncée, comme aussi grâce aux débris et aux planches aquatiques qu'ils entraînent dans leur marche.

Ils ne sont pas particuliers aux océans; même dans les mers intérieures qui ne communiquent avec l'océan que par un étroit canal, le phénomène se fait sentir. Voici notamment ce qui se passe pour la Méditerranée: Cette mer, entourée cependant de terres fort étendues, reçoit moins de pluies qu'elle n'émet de vapeurs. Comme conséquence de son évaporation, due encore plus à l'action des vents qu'à celle du soleil, elle se trouve beaucoup plus salée que l'Atlantique, et son eau, à volume égal, est plus pesante d'un millième environ. Dès lors s'établit un échange à travers le détroit de Gibraltar, unique communication qu'elle ait avec l'Océan. Un «courant de surface» amène dans la Méditerranée les eaux de l'Atlantique, pour compenser ses pertes en liquide que ne viennent pas combler les fleuves tributaires; par contre, — et la chose s'explique aisément — un «courant inférieur» de la Méditerranée vers l'Atlantique ramène vers celle-ci les eaux plus denses, puisque plus salées, de celle-là.

Un mouvement semblable, quoique en sens inverse, se produit dans le détroit des Dardanelles. C'est ce qu'on appelle le «courant de Bosphore».

La mer Noire, alimentée en eaux douces par des fleuves d'un débit énorme, le Danube, le Dniéper, le Dniester et les autres fleuves de la Russie méridionale, est d'une salinité bien moindre que la Méditerranée. Aux eaux chaudes et salées de celle-ci, elle oppose ses eaux froides et de moitié plus douces. C'est ce qui explique, dans les détroits, la formation de courants extrêmement rapides et dont les vents d'hiver, vents du N. et du N.-E., contribuent encore en ce moment à augmenter la violence. C'est surtout le vent du N.-E., connu sous le nom de «bora» et si redouté des marins, qui rend particulièrement difficile la navigation dans les Dardanelles à cette époque de l'année.

LE PÉTROLE EN ROUMANIE.

Une intéressante statistique, publié par le «Moniteur du Pétrole Roumain», fournit des précisions — qu'il est bon de retenir pour ce qu'elles en donnent long à penser aux esprits capables de réflexion — quant à l'importance des intérêts que les Allemands possèdent dans les exploitations pétrolières en Roumanie.

Parmi les quatre-vingt-dix-huit sociétés qui s'occupent d'extraire et de raffiner le pétrole en Roumanie, il n'y en a que neuf dont le capital social (y compris les obligations) soit supérieur à 10 millions de francs. Sur les neuf entreprises, une est exclusivement américaine: la Romano-Americana, au capital de 25 millions. Deux autres sont anglo-roumaines (la Roumanian Consolidated Oilfields, au capital de 44,187,500 francs, et sa filiale la Chiciura, au capital de 12,625,000 francs). Une quatrième, l'Orion (capital 20 millions 100,000 francs) est considérée comme purement hollandaise, mais on trouve parmi ses fondateurs l'Aktien-Gesellschaft für bergbauliche Unternehmungen. Les quatre autres enfin sont constituées en partie ou en presque totalité par des capitaux allemands. En voici la liste:

Concordia. — Capital de 12,500,000 francs auquel participe pour 9,223,250 francs la Deutsche Erdoel A. G., successeur du groupe Disconto-Bleichröder.

Union Oil Co. — Capital de 15,150,000 francs auquel participent MM. Hermann Pansche et Carl Otto.

Astra Romana. — Capital de 60 millions, auquel participent le Schaafhausenscher Bankverein et l'Internationale Bohrgesellschaft.

Steaua Romana. — Capital de 120 millions, dont le «Moniteur du Pétrole Roumain» décrit ainsi la composition:

— Appartient à un puissant groupe financier à la tête duquel se trouve la grande institution financière Deutsche Bank de Berlin et dont font partie les raisons sociales Nationalbank für Deutschland de Berlin, Darmstädter Bank de Berlin, Berliner Handelsgesellschaft de Berlin, Mitteldeutsche Creditbank de Berlin, Wiener Bankverein de Vienne (centralisées en l'entreprise Deutsche Petroleum Aktien Gesellschaft), — et à un groupe d'actionnaires allemands, français, hollandais et suisses.»

Mais là ne s'arrêtent pas les positions prises par le capital allemand dans l'industrie roumaine du pétrole.

D'abord, les grandes maisons allemandes que nous venons de citer sont intéressées dans un certain nombre d'entreprises de moindre importance. Ainsi, la Steaua Romana détient la majorité des actions de l'Aurora (capital 8.727,970 francs), la Deutsche Erdoel A. G. détient la majorité des actions du Crédit Pétrolifère (capital 6 millions) et de la Vega (capital 5 million).

Ensuite, aux sociétés qui extraient et raffinent le pétrole s'ajoutent diverses entreprises auxiliaires. Citons, toujours d'après le «Moniteur du Pétrole Roumain»:

Bayerischer Lloyd (transport fluvial du pétrole), capital 4 millions de marks.

Steaua Romana de Brême (commerce de la benzine en Allemagne), capital 2 millions de marks.

Deutsche Bohrgesellschaft, Kontinentale Tiefbohrgesellschaft (forages).

Noris (commerce de la benzine avec la Bavière), capital 1.150.000 marks.

Auxiliaria (wagons-citernes), entreprise autrichienne au capital de 5 millions de francs.

Et surtout:

Europaeische Petroleum Union (vapeurs-tanks, réservoirs), société au capital de 37 millions de marks, fondée par le groupe de la Deutsche Bank pour faire le commerce avec l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, les Etats scandinaves, etc.

Les capitaux engagés en Roumanie par la Deutsche Bank sont si considérables que la charge de les diriger est considérée comme l'une des fonctions les plus importantes que puisse attribuer à ses collaborateurs ce grand établissement de crédit. Quand il s'est agi dernièrement de remplacer le directeur de la Deutsche Bank, M. Helfferich, qui est devenu secrétaire d'Etat aux Finances de l'empire allemand, on a choisi le chef des services de la Deutsche Bank en Roumanie, M. Stauss.

On comprend, sans qu'il soit utile d'insister davantage, le rôle qu'un groupement de capitaux allemands aussi puissant peut jouer dans un pays qui n'a pas encore atteint tout son développement, ni en richesse, ni en territoire.

LES DUNES.

Depuis la mi-octobre, des combats incessants ont lieu sur le littoral belge, au milieu des dunes désormais célèbres, qui n'avaient abrité jusqu'ici que les ébats des enfants ou les promenades des baigneurs.

On n'a que de très vagues notions quant à l'époque à laquelle se sont formées ces dunes, qui forment une barrière à la mer, et aux heures de haute marée, empêchent les flots de se répandre sur les régions environnantes, d'y porter la stérilité et la dévastation.

On lira avec intérêt sur ce sujet cet article de l'*Echo de la Presse Internationale*:

On est autorisé à croire qu'elles existaient déjà dès les temps les plus reculés. La présence de tourbières dans le proche voisinage de la mer l'indique nettement. L'existence de tourbières sous les flots démontre que les dunes existaient autrefois, où maintenant est la pleine eau.

Ces dunes, sous des influences diverses, ont dû paru ou reculé, abandonnant à la mer de vastes territoires.

La constitution de la tourbe, qui s'est toujours produite à des niveaux inférieurs d'une moyenne de quinze pieds à celui de la mer, n'aurait pu s'effectuer, si, entre les marécages où elle se formait et la mer, n'avait existé une chaîne de dunes capables d'empêcher les flots d'y pénétrer. On comprend en effet que l'eau salée détruisant toute végétation qui ne lui est pas propre, eût empêché la tourbe de prendre naissance, en faisant périr les plantes d'eau douce dont les débris la composent.

Les dunes sont faites de sable de la grève que le vent enlève et qui s'accumule contre tout obstacle arrêtant son vol.

En thèse générale, on peut dire que plus une plage est étendue et riche de sable, plus la chaîne de dunes qui la bordent est importante comme hauteur et comme épaisseur. C'est ainsi que depuis la frontière française jusqu'à Nieuport, le courant de marée apportant de grandes quantités de sable à la plage, celle-ci est d'un niveau très élevé et le vol de sable que le vent apporte, plus abondant qu'ailleurs; à Heyst, par exemple, les dunes alimentées par cet apport de sable, sont nombreuses, élevées et profondes, elles ont une tendance marquée à se développer.

A Nieuport, la terre gagne sur la mer.

A Ostende, le sable charrié par les courants suffit à peine pour entretenir l'estran, la dune n'avance pas, le rivage n'avance ni ne recule.

A Knocke, on sait ce qui se passe, la plage s'abaisse, les dunes s'en vont, la mer gagne journellement sur la côte.

A Zwyn, par contre, le dépôt de sable, sur la plage immense, est considérable, grâce au contre-courant que provoque dans les flots, la rencontre de la dune hollandaise, normalement à la direction de son cours. Les sables enlevés en passant à la plage et aux dunes de Knocke se déposant là, aussi de nouvelles dunes tendent-elles visiblement à se former, et les anciennes à se fortifier.

Il y a dans la formation des dunes un grand effet produit par une petite cause. Dès qu'un vent un peu fort se lève, le sable de l'estran se met en marche. Il semble alors un vapeur qui glisse avec célérité au ras du sol. Si, dans son vol, le sable ainsi soulevé rencontre un obstacle, il s'y accumule, s'y amoncelle et forme le rudiment d'une dune.

« La nature, dit M. Belpaire, semble avoir pourvu spécialement à la formation des dunes, en y faisant croître l'oyat. Cette plante infiniment précieuse, se multiplie à l'excès dans les sables les plus arides. Plus la chaleur et la sécheresse sont excessives, plus elle est verdoyante et elle croît. C'est dans l'air qu'elle puise par l'effet d'un mécanisme admirable, l'humidité dont elle manque souvent à ses racines, ses brins tendus s'ouvrent pendant la nuit et découvrent une moelle blanche dont tout leur intérieur est tapissé, cette masse d'éponge s'abreuve de l'humidité de l'air et de la rosée. Le matin ces brins se referment et redeviennent aussi ronds que de jour. »

L'existence et le maintien des dunes sont donc subordonnés à la végétation de l'oyat, aussi veille-t-on cette plante protégée par tous les gouvernants.

N'était l'oyat qui les maintient de ses racines, les dunes formées d'un sable inconsistant et léger se déplaceraient sans relâche et envahiraient les pays qu'elles bordent.

C'est ce qu'elles ont toujours plus ou moins fait, du reste, plus lentement chez nous, mais plus rapidement ailleurs, notamment au golfe de Gascogne.

En 1903, dans ce pays-là, malgré tout ce que l'on a essayé pour enrayer leur progression, elles ont avancé et enseveli une maison à Souboc.

La marche des dunes peut quelquefois devenir une calamité. C'est ainsi que vers la fin du XVIIe siècle, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, les habitants d'Equihem, village du Boulonnais, actuellement Pas-de-Calais, ayant commis l'imprudence d'arracher les oyats des dunes voisines pour s'en faire du combustible, les dunes se déplacèrent, couvrirent les champs et ensevelirent plusieurs fermes. Les sables se portèrent jusqu'à la forêt d'Houdelot, où ils s'accumulèrent jusqu'à la cime des arbres.

En 1738, en une seule nuit, quarante-trois habitations furent ensablées à Weissant (au nord du Cap Gris-Nez), également dans le Boulonnais; le 4 mars 1777, la même catastrophe se reproduisit au même endroit.

Ces exemples du danger que présente le voisinage d'une dune si l'on n'a soin de la maintenir en place par des plantations judicieuses, pourraient être multipliés à l'infini.

Jadis les moines près de Furnes, de la célèbre abbaye des Dunes, après une lutte de plusieurs siècles contre les sables envahisseurs, durent céder devant cet ennemi et abandonner, au XVIe siècle, leur silencieuse retraite était tout autrement bordé par la mer, qu'il ne l'est pour se retirer à Bruges.

Le rivage avant l'occupation de la Gaule par César, était tout autrement bordé par la mer, qu'il ne l'est aujourd'hui. D'après les «Commentaires», il comportait à proximité de la côte, des îles que le flux isolait du continent. Dans ces îles se réfugièrent les Ménapiens proscrits. «Qui proximi Oceano furunt illi in » insulis se osculterunt aestus efficere consuerunt. »

Ces îles, dont les bancs de mer actuels soient vraisemblablement les derniers vestiges, ont pu faire partie de la terre ferme avant que les courants qui, par la suite, les en ont séparées, se soient formés et approfondis.

Dans ces terrains se sont constituées des tourbières, derrière un rempart de dunes.

Ces dunes sous l'action du vent du large, ont sans cesse reculé. A un moment donné elles ont couvert les tourbières puis les ont dépassées. Celles-ci se sont alors trouvées sur la grève et en raison des progrès incessants de la mer vers la côte, n'ont pas tardé à être gagnées et recouvertes par les flots.

C'est ainsi que par la suite des siècles, les dunes reculant sans discontinuer, ont fini par arriver où elles sont aujourd'hui. »

(*Echo de la Presse.*)

LES PRIX NOBEL

Il a été question à diverses reprises, cette année du prix Nobel pour la Paix. Parlons-en, d'après l'article d'un confrère; c'est le moment puisque la paix n'est plus qu'un rêve:

« Le testament du Docteur Alfred Bernard Nobel, ingénieur suédois, né à Stockholm en 1833, date du 27 novembre 1895, un an avant la mort à San Remo, du savant philanthrope.

Il consacra une importante partie de sa fortune d'ailleurs considérable à récompenser les progrès que l'on parviendrait à réaliser chaque année dans l'une des cinq branches de l'intelligence humaine; d'abord dans le domaine des sciences physiques pour la découverte ou l'intervention la plus importante; puis dans la chimie pour le meilleur perfectionnement; dans le domaine de la physiologie ou de la médecine pour le plus notable progrès; la quatrième partie de la fondation est destinée à celui qui aura produit l'ouvrage littéraire le plus remarquable dans le sens de l'idéalisme.

Enfin la cinquième partie du revenu annuel doit être attribuée «à celui qui aura fait le plus ou le mieux » pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la » suppression ou la réduction des armées permanentes » ainsi que pour le formation et la propagation des » Congrès de la paix. »

Le prix pour l'œuvre de la paix universelle doit être décerné par une commission de cinq membres élus par le Storthing Norwégien. Le Président actuel de ce comité est M. J. G. Lövland, ancien ministre d'Etat.

Les prix des autres catégories scientifiques sont repartis par les académies suédoises.

Le testateur a écrit à la fin de son testament que sa volonté formelle était que dans l'attribution du prix il ne soit tenu aucun compte de la nationalité, de façon que le prix revienne au plus digne, qu'il soit scandinave ou non.

Les prix de chacune des catégories s'élèvent à deux cent mille francs, ils furent attribués pour la première fois en 1901.

Ceux de la Paix universelle, qui appellent en ce moment toute l'attention, furent notamment dévolus depuis cette date à Jean Henry Dunant, le publiciste français, fondateur de la Ligue internationale de la Paix, à E. Ducommun et Albert Gobat, président de la conférence de Berne pour l'arbitrage, à William Cremer, publiciste anglais, à la baronne von Suttner, présidente de la société pour la Paix.

En 1904 ce fut une collectivité qui recueillit les faveurs du Prix Nobel, «l'Institut du Droit international». Cette institution, véritable académie de juristes éminents qui assume spontanément et avec une souveraine autorité la tâche d'effectuer le travail préparatoire des législations internationales, fut fondée à Gand en septembre 1873. C'est à l'initiative de G. Rolin-Jacquemyns, plus tard député libéral de Gand et ministre de l'intérieur, que cet institut se réunit à Gand sous la présidence de Mancini. Rappelons en passant qu'en septembre 1906, l'Institut de Droit international, qui ne tient ses assises annuelles que dans les diverses capitales d'Europe, revint siéger à Gand et que ses travaux comprenant précisément la discussion relative à la législation internationale concernant les sous-marins, furent présidés par le Professeur Albéric Rolin, de la faculté de Droit de l'Université de Gand, le frère du fondateur de l'Institut.

Dans le domaine littéraire le prix Nobel échut en 1911 à notre concitoyen Maurice Maeterlinck.

Pour en revenir au prix de la paix universelle, il faut aussi rappeler que l'invention principale du savant chimiste Nobel est celle de la nitro-glycérine et d'une poudre sans fumée. Une explosion détruisit un jour son laboratoire au cours de ses expériences sur la nitroglycérine, dont le rôle n'est que trop souverain à cette heure tragique.

Singulier rapprochement des choses, que celui qui attache ainsi le nom mémorable du savant collaborateur des armées dévastatrices à la glorification de la Paix! On peut se demander, en considérant cette antithèse, par laquelle des deux idées le nom d'Alfred Nobel sera le plus longtemps célèbre, par sa science personnelle ou par son généreux et pacifique altruisme? »

Des heures qui coûtent cher.

On est effrayé à la pensée des sommes colossales d'énergie, de science et d'argent, dont les quelques navires en présence sont le résultat et que quelques minutes parfois, fort peu d'heures en tout cas, suffisent à anéantir.

Quelques minutes, disons-nous, car il convient de noter que si la bataille des îles Falkland a, comme le disent les récits, duré 5 heures non comprise la poursuite, c'est là un temps relativement long. La durée de plus d'une grande bataille navale ne peut se compter qu'en minutes, telle celle de Tsoushima, qui fut gagnée par les Japonais en moins de trois quarts d'heures.

Quelques données sur les sommes fantastiques qu'engloutissent les engins de guerre navale permettront au moins d'élucider les idées à ce sujet.

* * *

Une estimation française évalue le coût d'un cuirassé, armement compris, à 2800 francs par tonne.

Etablissez, sur cette base, le compte de ce qu'ont dû coûter les plus grands monstres navals, les dreadnought.

Le premier cuirassé de ce genre, dont le nom est resté au type, fut lancé en 1906 par l'Angleterre qui, prenant les devants dans la recherche de l'accroissement de puissance et négligeant d'un coup toute l'artillerie secondaire en honneur jusque là, avait conçu, dans le «Dreadnought» un navire de 18.000 tonnes armé de 10 canons de 305 et de 24 petites pièces de 76.

On était loin des 5675 tonnes et des 30 canons de 16 qui armaient, en 1859, le premier cuirassé, la «Gloire», de la marine française.

Les 18.000 tonnes et les canons de 305 du «Dreadnought» ont du reste été bientôt dépassés aussi.

La «France», construite aux chantiers de la Loire et lancée le 7 novembre 1912, a un déplacement de 23.500 tonneaux et porte six tourelles contenant chacune 2 pièces de 305.

La «Bretagne» et la «Provence» lancées en avril 1913 respectivement à Brest et à Lorient, ont 24.000 tonnes et 10 canons de 340.

Et ce n'est pas encore le records. Le «Wyoming» des Etats-Unis, déplace 26.400 tonnes; le «Rivadavia», de la République Argentine, en déplace 30.000.

Les autres nations, Italie, Allemagne, etc., ont évidemment rivalisé.

Pour ce qui est du calibre des bouches à feu, il faut citer le 380 pour la «Cochrane», commandée par le Chili.

Ce calibre avait déjà été de loin dépassé les années précédentes, notamment en 1876 par le «Duilio», italien, dont les pièces de 450 lançaient des projectiles de 900 kgs!

Ces dimensions formidables ont du reste bientôt perdu la faveur des ingénieurs qui en sont revenus en général de préférence au 340 et surtout au 305.

Les chiffres ci-dessus ne s'appliquent évidemment qu'au type le plus fort des cuirassés. Les croiseurs cuirassés sont moins volumineux. On a dit que les «Gneisenau» et «Scharnhorst», armés de pièces de 210, déplaçaient chacun 11.600 tonnes; les «Leipzig», «Nürenberg» et «Dresden», armés de pièces de 105 au maximum, déplaçaient 3250, 3470 et 3650 tonnes.

Voilà pour donner une idée du coût des bateaux.

Il faudrait étudier aussi le prix colossal des rades nécessaires pour recevoir ces monstres. Mais outre que cet examen nous conduirait un peu loin pour le moment, c'est là un élément qui n'a qu'un rapport éloigné avec le combat lui-même.

Différente est la question des projectiles.

Le mécanisme prodigieux des torpilles rend colossal le prix de revient d'un seul de ces projectiles. La torpille de guerre Witchead, qui porte à 4 kms à raison de 40 nœuds (soit 74 kms) à l'heure, coûte de 15 à 20.000 francs la pièce.

Envisageons maintenant la dépense d'un coup de canon lancé par un dreadnought.

Voici, à titre de comparaison, le prix du coup canon sur les dreadnought français mentionnés plus haut, le «Paris» et la «Bretagne»:

L'obus de 305, type «Pairs», pèse 420 kgs; celui de 310, type «Bretagne», en pèse 540. A 3 f 50 le kg. pour les obus à haut explosif, cela donne respectivement 1470 et 1890 francs. La poudre B, qui sert à lancer ces obus, coûte environ 8 francs le kg. Il en faut 165 kgs pour lancer l'obus du 305 et environ 185 pour lancer l'obus du 340, ce qui fait 1320 francs pour le premier et 1480 francs pour le second.

Il faut, d'autre part, tenir compte de l'usure de la pièce. Avec la poudre B, on peut considérer le canon de 305 comme hors d'usage au bout de 200 coups; l'usure croissant avec le calibre, 180 coups suffiront pour le 340. Or, quel est le prix d'un canon? Il faut environ 7 fr. le kgr., ce qui met le 305 à 380,000 francs à peu près, et le 340 à 432,000 fr. L'amortissement par coup sera donc respectivement 380.000: 200 = 1900 francs, et 432,000: 180 = 2400 fr.

En somme, le bilan s'établit de la façon suivante:

	Canon de 305	Canon de 340
Prix de l'obus:	1470 fr.	1890 fr.
Prix de la poudre pour le lancer	1320 fr.	1480 fr.
Usure de la pièce par coup	1900 fr.	2400 fr.
Total	4690 fr.	5770 fr.

* * *

On peut juger par ces quelques notions élémentaires, si la guerre navale est un jeu qui coûte cher et les fortunes gigantesques qu'un seul engagement peut engloutir.

LISTE OFFICIELLE DES MORTS

V.

2e ET 22e RÉGIMENT DE LIGNE

Adlon François, Omlund. Renseignements manquent.

54802. Arpigny A., Tirlemont, décès déclaré à l'ambulance de Furnes.

57704. Asjer, Théodore-Adolphe, sold., Moescron. Au sud de l'Yser, 24-10-14.

55369. Backelant, Albéric-Jules, cap., 2/1, Courtrai, 22-10-14. Au cimetière de Furnes.

59069. Balduyck, Léon, sold., 1/4, Langemarck, Dunkerque, 22-10-14. Hôpital militaire.

55869. Barbier, Alphonse-Joseph dit Alfred, sold. 1e cl., 1/1, La Louvière, 2-10-14, Duffel.

59072. Bahyn, Robert, cap., 1/4, Cruyshautem. Après le 15-10-14.

58568. Bonchaert, Guillaume, Calais, 9-11-14.

Brayette, Julien, sold., 3/1, Rosendael, 22-10-14, Hôpital.

57891. Claus, H.-A., Tirlemont.

56324. Claude, F., Tirlemont.

58625. Cobo, Joseph, sold., 3/1, Frameries, 23-10-14.

54434. Colasse, Charles J., Tirlemont.

Oolpin M., 2/4, Dunkerque, 27-10-14, Hôpital, Rossendael.

Coplin Joseph, sold., 2/4, Rosendael, 27-10-14.

57078. Complémentaire Alexandre, sold., 3, 10-11-14, hôpital St-Omer.

57904. Coysman, C., Tirlemont.

55792. Daelman Jean-Baptiste, sold., 2/1, 22-10-14.

53933. De Bie Henri, sold., 1/1, Dixmude, Schoore, 9-10-14.

64903. De Clercq R., Ouskene, 23-8-14, Tirlemont. Decoester, 2/2, 32-10-14.

58006. Decout H. H., Stuyvekenskerke, 23-8-14, Tirlemont.

De Gols, 3/1, 23-10-14.

55302. De Kaey, Constantin-Joseph, sold., 2/1, Anvers, 22-10-14.

56951. De Kesel, Robert-Jean-Edmond, sold., 3/3, Gand, 28-3 9, Sempst, 22-9-14.

54750. Delvoye L. A. I., Furnes.

De Mol Maurice, sold., 1/3, Furnes, 19-18-14. Hôpital militaire.

58963. Demol Maurice, sold., Calais, 25-19-14.

Depretière Hilaire Robert-Léon, sold., 3/1, Roulers, Louvain, 12-9-14.

67243. Deroo, Wingene. Trouvé le 4-9-14, Hombeek.

57323. Derybel, F. T. N., Tirlemont, décès déclaré à Furnes, le 11-11-14.

Devos, sold., 1/1, Schoore, 10-14. Venu du 10 de ligne.

58446. De Wadle, Pierre, sold., 2/2, Anvers, 4-10-14. A l'hôpital.

55956. Doom, J. J., soldat, Anvers, Liége, Ougrée.

58533. Dubois, Jean-Alphonse, sold., 1/1, Roesselaere, 2-10-14.

54869. Durrat' Alphonse, sold., 2/3, Anvers, 1-10-14. Hôpital Franco-Belge.

56152. Estiévenart G. G., Tirlemont.

55901. Everaert, Georges-Lénard, sold., Thourout, 22-10-14.

Felix, Henri, sold., 1-10-14, Waerloos.

55494. Fobert, Laurent, sold., 1/4, Verviers, Schiplaeken, 12-9-14.

58138. Gaty, I. T. O., Tirlemont. Décès déclaré à Furnes, le 11-11-14.

Geldof, serg., 3/4, Pervyse.

53314. Geldof, M.-F.-E., sold., Roulers, Calais, 25-10-14.

50768. Gevaert, Contich.

58869. Godderis, Lichtervelde, 26-8-14.

58954. Groeminne, Ernest, soldat, 1-1, Ousselghem, 2-10-14.

56935. Gravet, Joseph, soldat, 2-1, Lessen, Schiplaeken, 12-9-14.

58067. Grenier P., Tirlemont, décès déclaré à Furnes, le 11-11-14.

Gyselinck, soldat, 2-2, 22-10-14.

Harpigny Albert, Tirlemont, décédé à l'ambulance de 1re D. A.

54605. Hauthier E. L., Tirlemont, décès déclaré à Furnes.

Heroes, sergent, 2-2, 22-10-14.

59231. Hougerlocot, Maurice-Léon, cap., 2-1, St-Denis-Westrem, 22-10-14.

58573. Hoetens Henri-Charles-Joseph, soldat, Hooglede, 22-10-14.

54084. Houyer B.-J., Tournai, 26-8-14.

Huysmans, soldat, 2-2, 22-10-14.

Janssens Théophile, soldat, 2-3, Charleroi, 15-10-14.

Louis Armand, soldat, 1-2, Monceau, Wavre-Sainte-Catherine, 2-10-14.

59023. Lust Remz, soldat, 1-4, Aerseele, Schiplaeken, 12-9-14.

Maes, soldat, 2-2, 22-10-14.

1316. Martinneaux Louis, Furnes, 25-10-14, Furnes.

54866. Mathoussen Constant, soldat, Calles, 3-11-14.

56822. Mathieu, Augustin, soldat, 2-3, Warquignies, Hofstade, 11-9-14.

1046. Mineur, Arthur-Servais, volontaire, Chatelineau, Scoorbeek, 4-11-14.

54628. Monteyne, Maurice-Charles, capt., 2-1, Courtrai, 22-10-14.

Mortier, René, Gand, Dunkerque, 27-10-14. Hôpital militaire.

58735. Nieuwenhuyse, Henri-Arthur, soldat, 2-1, Courtrai, 22-10-14.

Nitelet, soldat, 2-2, 22-10-14.

Plasmans, 1-1, au champ de bataille, 2-10-14.

58023. Pussemier, A., Tirlemont, décédé à Furnes, le 1-11-14.

55582. Remant, René, soldat, 2-, Sivrey, Hofstade, 12-9-14.

55589. Remaut, René, soldat, 3-2, Hofstade Ambulance de la 1re division d'armée à Furnes.

57826. Devriendt, Thuin, décédé à Furnes.

56976. Remue, Basile, soldat, 2-4, Munte, Schiplaeken, 12-7-14.

54670. Rigole, H., Moen, 28-8-14, Tirlemont.

53248. Roggeman, Achille-Léonard, soldat, mitraill., 2-3, Gand, 29-1-88, Duffel, 29-9-14.

49514. Ravyts, Emile, Saint-Pierre-Capelle, 11-5-84, Kales, 12-4-14.

Royer, Raphaël, 3, ambulance du 10e corps d'armée, 4-9-14.

Rumes, Prosper-Jacques, musicien 2e classe, Gand, 21-7-2, Schiplaeken, 12-9-14.

54000. Saccasyn, T., Bruxelles, 20-8-14.

Scolliere, Pierre-Alphonse, soldat, 22-10-14.

58842. Segers, Benoit, Benedict., soldat, 1-2, Loimbeek-Ste-Cath., 7-5-93, Duffel, 29-9-14.

58639. Semoulin, Jean-Baptiste, soldat, 2-1, Boussu, 22-10-14.

58175. Sepélie, David, soldat, 2-1, Gand, St-Omer, 30-10-14, à l'hôpital.

59184. Smol, Maurice-François, soldat, 2-1, Gand, 22-10-14.

51465. Snebbaut, Gustave, sold., 1-1, Schoore, —10-14.

59413. Standaert, Julien, sold., 1-1, Schoore, —10-14.

57849. Tack, J. J., Desselghem, (Flandre Occidentale), 26-8-14, Tirlemont.

57174. Thienpont, E., Furnes.

Trotillet Raoul, 1er sergent, Anvers, 19-1-91, Calais, 25-10-14.

59542. Uyttendaele, Pierre, soldat, 2-3, Gand, Duffel, 2-10-14.

59213. Van Albroeck, Georges-Victor, soldat, 1-1, Gand, au champ de bataille, 2-10-14.

59215. Van de Candelaere, Achille, sold., 1-3, Moorslede, Schiplaeken, 13-9-14.

59204. Vandecandelaire, Achille, soldat, 2-4, Westroosebeke, Schiplaeken, 12-9-14, chevalier de l'Ordre de Léopold.

522/2. Vandecandelaire, soldat, Hofstade, ambulance à Furnes.

JEUNE DAME DIPLOME REGENTE, désire donner leçons part., rue de la Carpe, 158. (9849)

DEMOIS. DES FLANDRES cherche mettre 500 fr. dans affaire sérieuse, Fabrique, Chocol., Chicorée, Boulangerie, Brasserie ou autre article grande consommation avec emploi Bureau, Caissière ou Voyageuse. Adresser lettres Inna Petit, Hôtel Descente des Voyageurs, Gand-Sud. (9850)

Grande partie de Chocolat à vendre. Marque connue et de première qualité. S'adresser lettres Z. bureau du journal. (9851)

THÉATRE PATHÉ

Cette semaine PRINCE dans La Famille BOLERO. Le Grand film «L'Enfant d'une Faute». Orchestre. Du 25 au mardi 30 inclus La VIE DE N. S. JESUS-CHRIST, avec Grand Orchestre et Chants. (8174)

MARCHE FINANCIER

BOURSE DE NEW-YORK. — Séance du 6 mars. — A l'ouverture, le marché est lourd. De nombreuses valeurs voient leurs cours rétrograder, la tendance pour les valeurs américaines étant défavorable à Londres. Pendant toute la séance, le marché ne parvient pas à se remettre et la lourdeur persiste jusqu'en clôture.

BOURSE DE LONDRES. — Séance du 6 mars. — Dans son ensemble, la tenue de la Bourse a été satisfaisante. Les emprunts anglais se sont cependant traités à des cours plus lourds.

La tendance en actions de chemins de fer anglais est irrégulière.

Les valeurs américaines sont très soutenues.

La hausse du prix du caoutchouc influence favorablement les cours des actions caoutchoutières.

Les dispositions continuent à être très bonnes en valeurs pétrolifères.

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations des décès des 8, 9 et 10 mars.

Célestine De Clercq, Ve Jacques De Saeghet, 76 ans, quai St-Antoine, 19. — Jules Beguin, 30 ans, cultivateur, dom. à Les Hayons. — Sophie Vandermeersch, 71 ans, sans prof., quai St-Antoine, 19. — Marie De Wolf, 1 an, rue de la Sauge, 12. — Jacques Vereecken, 68 ans, sans prof., rue des Béguines, 3. — Désiré Verbeke, 50 ans, prêtre, dom. à Burght. — Liévin Pauwels, 47 ans, assureur, rue longue du Verger, 23. — Marie Van Landeghem, Ve Louis Cole, 80 ans, rue du Rabot, 3. — Philomène Lybaert, Ve Pierre Lambrecht, 71 ans, ch. de Bruges, 105. — Félix Nicaisse, 60 ans, boucher, rue Neuve St-Pierre, 78. — Oscar Verbiest, 1 an, rue du Persil, 8. — Eugène Delbeke, 1 an, rue du Dahlia, 9. 2 enfants au-dessous de 1 an.

Déclarations des naissances du 9 mars.

François Deheyder, quai de la Biloque, 7. — Lucien Van de Velde, rue Jordaen, 1. — Edmond Lippens, rue du Lion, 10. — Rosalie Verplancke, Champs Elysées, 46.

✝

Mademoiselle Sylvie CROMBE;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur Louis CROMBE-DROESBEQUE;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur Séraphin TUYPUES-CROMBE;
ont la profonde douleur de vous annoncer la mort inopinée de leur sœur, tante et grande tante,

MADEMOISELLE

Stéphanie Crombé

décédée pieusement à Velsicque à l'âge de 81 ans, munie des Secours de Notre Mère la Sainte Eglise.

Le service funèbre auquel vous êtes prié d'assister aura lieu à l'Eglise paroissiale de Velsicque, samedi 13 mars, à 9 heures.

Vu les circonstances actuelles, il n'a pas été envoyé des lettres de faire part. Les amis et connaissances sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

✝

On nous prie d'annoncer la mort de

MONSIEUR

Liévin-Jean PAUWELS

Epoux de Dame PALMYRE WYCKAERT

pieusement décédé à Gand, le 9 mars 1915, après une longue et pénible maladie.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, aura lieu le vendredi 12 mars, en l'église cathédrale de St-Bavon, à 10 heures.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

Ni fleurs ni couronnes. Priez pour lui.

✝

Madamoiselle LEONIE MOMMENS;
Monsieur et Madame FLORIMOND MOMMENS et leurs enfants;
Madame Veuve FERDINAND MOMMENS et ses enfants;
Monsieur et Madame ALFRED MOMMENS et leurs enfants,
ont l'honneur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur sœur, belle-sœur et tante,

MADEMOISELLE

Marie-Thérèse MOMMENS

décédée à Gand, le 9 Mars 1915, dans sa 72e année, munie des Sacrements de la Ste-Eglise.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation au cimetière bénit de Tronchiennes, sera célébré en l'Eglise paroissiale de St-Michel, le samedi 13 mars, à 9 heures.

Les trentaines, en l'église des Pères Franciscains, ont commencé le 11 mars, à 6 1/2 heures. (les dimanches à 7 heures.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. (9848)

✝

Madame EMILE DEBEIL, née de VILLERS;
Monsieur ALBERT DEBEIL, capitaine au 21me régiment de ligne;
Monsieur et Madame EMILE SUPPES-DEBEIL;
Monsieur et Madame PAUL DE GEYNST-DEBEIL;
Monsieur JULES DEBEIL, Juge au Tribunal de première instance de Courtrai;
Monsieur GEORGES DEBEIL;
Messieurs ROGER et JEAN SUPPES;
Messieurs GUY et PIERRE DE GEYNST,
ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

EMILE-CONSTANT DEBEIL

Avocat près la Cour d'Appel de Gand

leur époux, père, beau-père et grand-père bien-aimé, né à Deynze, en Octobre 1827 et décédé à La Panne, le 2 Mars 1915.

En raison des circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. Les amis et connaissances sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. (9847)

LISTE OFFICIELLE
des soldats belges internés en Allemagne.
Liste 40.

Internés (Gefangenenlager) à MUNSTER.

Morics Emile, soldat, 31e de ligne, pris à Liége; Matthys Adam, id., id., id.; Otten Léon, id., id., id.; Peeters Jacques, id., id., id.; Paulin Jean, id., id., id.; Robyns Edmond, id., id., id.; Schuermans Antoine, id., id., id.; Symens Alphonse, id., id., id.; Secyens François, id., id., id.; Thersen Ernest, sergent, id., pris à Veltem; Zercott Isidore, soldat, id., id.; Van Look Philippe, id., id., id.; Verbustel Jules, id., id., id.; Vandevort Louis, id., id., pris à Vottem; Vanlongendyl Joseph, id., id., pris à Liége; Daessens Lambert, id., id., id.; Danderbourn François, id., id., id.; Danhavere Alphonse, id., id., id.; Vanooren Joseph, id., id., id.; Wanten Clément, id., id., id.; Wetzyls Jean, id., id., id.; Adrien Félix, id., 14e de ligne, pris à Flémalle; Albert Jules, id., id., pris à Liége; Amel Hubert, id., id., id.; Allemand Jean, id., id., id.; Bertho Nicolas, id., id., pris à Lautin; Brochard Victor, capor., id., pris à Liége; Briers Armand, soldat, id., pris à Flémalle; Beelen François, id., id., id.; Bilen Isidore, id., id., pris à Liége; Begon Lambert, trompette, id., pris à Flémalle; Blaise Fernand, soldat, id., pris à Liers; Bodson Georges, caporal, id., id.; Buly Joseph, soldat, id., pris à Liége; Bloumne Jacques, id., id., pris à Seraing; Boire Henri, id., id., id.; Brisol Hubert, id., id., pris à Liége; Bieker Henri, id., id., id.; Biersart Alired, id., id., id.; Brisbois Jean, id., id., id.; Capellen Henri, id., id., pris à Flémalle; Chareboels Jean, sergent, id., id.; Cloos Joseph, soldat, id., pris à Liége; Custer Pierre, id., id., id.; Cartele Désiré, id., id., id.; Carré François, id., id., pris à Henne; Collard Joseph, id., id., pris à Angleur; Close Alphonse, id., id., pris à Liége; Carez Gaston, id., id., id.; Catoul Auguste, id., id., pris à Seraing; Colin Ernest, id., id., pris à Liége; Cornet Henri, id., id., pris à Boncelles; Cokaicke Jean, id., id., id.; Chaineux Martin, trompette, id., id.; Chinet Barth., soldat, id., pris à Flémalle; Coenegras Chrétien, id., id., pris à Liége; Cortyzers Joseph, id., id., pris à Liers; Claes Guillaume, id., id., pris à Liége; Carnel Théoph., id., id., id.; Delforge Georges, id., id., pris à Lantin; Darimont Armand, capor., id., pris à Liége; Dedry Martin, soldat, id., pris à Liers; Deville Mathieu, id., id., pris à Flémalle; Deville Georges, id., id., id.; Donneux Ovide, id., id., id.; Demeyer Nicolas, id., id., pris à Liers; Destenay Léon, id., id., pris à Boncelles; Dormal Louis, id., id., id.; Davin Julien, id., id., id.; Dantinne René, id., id., id.; Dessart Jules, id., id., pris à Lantin; Defraigne Albert, id., id., pris à Liers; Dejadin Mathieu, id., id., pris à Boncelles; Dhaenen Jul., id., id., id.; Dupont Armand, id., id., id.; Dumers Henri, id., id., id.; Drapier Jules, id., id., pris à Liége; Dewalque Servais, id., id., id.; Duchateau Alfred, id., id., id.; Delhez Edouard, id., id., pris à Embang; Delhez Fernand, id., id., pris à Seraing; Dujeux Jean, caporal, id., pris à Liége. (A suivre.)

Madame Veuve GOETHALS, serait très reconnaissante, à qui pourrait lui donner des nouvelles de son fils, le sous-lieutenant Goethals, du 21e de ligne, disparu à Dixmude, le 10 novembre dernier. Réponse Vanden Abeele-Goethals, marché au Beurre, 12. (9739)

MERE ET PONETTE allons bien, espère toi aussi, ai reçu nouvelles de Maurice et Piquet, celui-ci est toujours chez les amis en attendant. Donne nous de tes nouvelles par le journal. Bons baisers de nous deux. (9844)

A LOUER Belle Campagne d'une superficie de 3 1/2 h. possédant plusieurs sources et jets d'eau, grand verger, beau parc; beaucoup et de bons fruits. Bonne situation, près d'un arrêt d'un vicinal, à cinq minutes d'une gare et à un quart d'heure d'une ville. Pour conditions s'adresser chez C. J. Sturm, Boulevard du Château, 52.

ON DEMANDE une gouvernante pour instruire les enfants. S'adresser boul. des Hospices, 41, Gand. (9747)

A LOUER dans nouveaux quartiers plusieurs maisons, loyers modérés. S'adresser chez C. J. Sturm, Boulevard du Château, 52, Gand. (9776/2)

A LOUER belle propriété se composant d'une spacieuse maison d'habitation et d'un bâtiment servant d'usine (système Reckhem) pouvant convenir pour toute industrie. S'adresser chez C. J. Sturm, Boulevard du Château, 52, Gand. (9776/3)

BEAU QUARTIER non garni à louer, six places, gaz, W. C. et eau, dans maison fermée, ménage sans enfants. Prix, 40 francs par mois. Adresse bureau du journal. (9591)

A LOUER. — Belle MAISON DE CAMPAGNE avec dépendances, écuries, remises et garage à GENTBRUGGE, à 15 minutes des trams 1 et 2, s'adresser, 67, Vieux Chemin de Bruxelles. (9671)

VILLA à louer à Meirelbeke, à 3 minutes du tram vicinal. Correspondance toutes les 1/2 heures. Jardin planté d'arbres fruitiers en plein rapport.
S'adresser rue de Brabant, 23, Gand. (9740)

A LOUER pour personne sérieuse, appartement deux ou trois places; très bien meublées, électricité et W. C. situation superbe, vis-à-vis du jardin, à 5 minutes de la gare, rue du Jardin, 65. (9780)

A LOUER, 33 et 35, Avenue de l'Exposition, Gand, — arrêt du tram n. 7 — MAISONS DE PLAIN-PIED MODERNE, chauff. centr. eau chaude, électricité dans toutes les places, eau de la ville à tous les étages, gaz pour cuisine et pour bain, etc. Condit. 57, quai des Moines. (9813)

INGENIEUR DE CONSTRUCTIONS CIVILES donnerait volontiers des leçons particulières: mathématiques et sciences appliquées (y compris constructions navales). Ecrire Bureau journal R. D. G. (9824)

A LOUER. — Beau quartier, non garni se composant de six places. — W.-C.; eau, gaz, électricité. Situation très agréable au centre de la ville (Près de St-Bavon). Ecrire R. E., bureau du journal. (9820)

A LOUER. — Belle maison avec jardin, située chaussée de Courtrai, 117, Gand. (9821)

BASSE-COUR.

A obtenir œufs frais, bien fécondés, de belles oies blanches, de canards de Merchtem et de coucous de Malines. S'adresser Bruggeman, A. 212, Vierhekkens, Tronchiennes. (9840)

VILLE DE GAND

ADJUDICATION des travaux de peinture à exécuter à l'Ecole Industrielle et à l'Institut de Kerchove.

Le Collège échevinal recevra les soumissions au plus tard le 18 mars, avant 11 heures du matin.
Ouverture publique des soumissions le 18 mars, à 11 heures.
Cahier des charges au Bureau des Travaux.
2 lots. (9846)

SERVICE RÉGULIER entre BRUXELLES-GAND
ET VICE-VERSA
Départs tous les samedis

Bureaux à Bruxelles : *Boulevard Léopold II, 5*
Bureaux à Gand: Ve De Wael, *r. aux Tripes, 2*

N. B. — Contrairement au bruit répandu à Gand et Bruxelles le service des bateaux est continué régulièrement tous les samedis. (9805)

Avis aux jeunes mariés

Par suite guerre, riche salle à manger en noyer style Louis XVI, 10 pièces, buffet avec marbre, table parquetée à rallonges invisibles, glace à médaillon à vendre, prendre adresse bureau du journal. (9741)

TOUJOURS DISPONIBLE

GRAISSE ARTIFICIELLE
remplaçant le Saindoux
QUALITÉ GARANTIE
en cuvettes de 25 kilos
Comptoir anversois, rue de la Concorde, 57
GAND
(9818)

H. w. den HARING
rue de la Station, 20, Gand

CARBURE de Calcium, 8/15
MARGARINE extra.
SAINDOUX, marque Morris et Ce.
BOUGIES de stéarine « Gouda Apollo ».
CACAO garanti pur.
THÉ des Colonies anglais, qualité sup.

DISPONIBLES à prix AVANTAGEUX

S'occupe d'achats de tous Produits d'Alimentation, etc, à commission.
MAISON FONDÉE 1895 (9761)

Grande baisse des sels raffinés du pays
NE PAS CONFONDRE AVEC LE SEL BRUT BLANC MOULU
actuellement sur le marché

Demandez prix et conditions à la
SALINE GANTOISE
quai de l'Industrie, 293
(9779)

LA MAISON
Albert Bracke-Campens
quai du Compromis, 23-25-26
GAND

informe son honorable clientèle qu'elle a en déchargement du

Véritable Anthracite (belge)

de toute 1re qualité pour poële Cadé, Godin, Moteurs à Gaz Pauvre, etc.

Spécialité de Cokes pour chauffage, Briquettes et Charbons de ménage (Gros Crible). (9630)

PRODUITS ALIMENTAIRES

Comptoir Général Néerlandais
171, rue du Jambon (Dock)
TERMINUS TRAM 7 (9430)
GAND

CAFÉS. *Achats directs aux ventes publiques de Rotterdam.*
Thés -- Chicorée -- Bougies -- Margarine
Huiles -- Graisses -- Sardines
Sirops -- Confitures -- Chocolats
Cacao -- Biscuits

Filiale de la R. A. K. de Rotterdam. Filiale de D. & M. GROOTES, Gebr. Westzaan

---

HYGIENE ET PROPRETÉ
Visitez les Bains de la Bourse
PLACE DU COMMERCE, 12
GAND
INSTALLATIONS MODERNES
Prix modérés

A LOUER, belle maison bourgeoise, situation exceptionnelle, à Wetteren, Avenue Jean Broeckaert, près la station. S'adresser à coté n. 6. (9775)

"EIGENAARSBELANGEN"
siège social
« Hôtel des Ventes par Notaires »
rue des Boutiques, n° 1, Gand

COMITE DE DEFENSE DES SINISTRES DE LA GUERRE. — OBJET: Faire pour Compte et au nom des affiliés du comité, toutes démarches, expertises, requêtes, etc. tendant à procurer aux intéressés des indemnités du chef des dommages causés par des faits de guerre, à leurs biens meubles ou immeubles; supporter tous frais quelconques à résulter des dites démarches.

COTISATION DES AFFILIES: Chaque affilié paie au moment de sa souscription, une cotisation qui sera calculée par mille francs de valeur assurée contre le risque d'incendie (n'étant pas comprises dans ces valeurs, la garantie du risque locatif et celle du recours des voisins). CHAQUE AFFILIE EST DONC TENU A COMMUNIQUER SES POLICES D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES MEUBLES, IMMEUBLES, OU AUTRES OBJETS, AUXQUELS IL DESIRE VOIR ETENDRE L'ACTION DU COMITE.

La cotisation est fixée d'après le barème suivant:

1. Pour les biens situés sur le territoire de la ville de Gand et des communes de Ledeberg, Gentbrugge, et Mont-St-Amand:

a) 0.15 cent. par mille francs pour les membres de la Société « Eigenaarsbelangen »; b) 0.20 cent. par mille francs pour les personnes étrangères à la société.

Toutefois, la cotisation ne pourra être inférieure à deux ou à trois francs, suivant que l'affilié appartient à la 1re ou à la 2e catégorie de ces personnes.

2. Pour les biens situés dans les autres communes de l'Arrondissement de Gand:

a) 0.20 cent. par mille francs pour les membres de la société « Eigenaarsbelangen »; b) 0.40 cent. par mille francs pour les personnes étrangères à cette société.

Toutefois, la cotisation ne pourra être inférieure à cinq ou à dix francs, suivant que l'affilié appartient à la 1re ou à la 2e catégorie de ces personnes.

FRAIS D'INSCRIPTION: un Franc.

Pour donner droit aux avantages assurés par le comité de défense, l'affiliation doit être antérieure au dommage destiné à être indemnisé.

AUCUNE RESPONSABILITE PECUNIAIRE N'EST ENCOURUE PAR LES AFFILIES.

GESTION: LA GESTION DU COMITE EST GRATUITE.

Le comité s'interdit absolument de percevoir aucun bénéfice; l'excédent des versements sera réparti à la dissolution du comité entre les adhérents au prorata des cotisations versées.

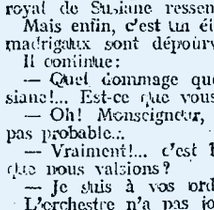
LES MEMBRES DE LA SOCIETE « EIGENAARSBELANGEN » DOIVENT ETRE MUNIS DE LEUR CARTE DE SOCIETAIRE, LORS DE L'INSCRIPTION.

ON PEUT SOUSCRIRE AU LOCAL DE LA SOCIETE du 15 au 31 mars, le lundi, mardi, et mercredi de 10 h. à midi (H. B.) ainsi que le lundi et vendredi de 5 à 6 heures du soir (H. B.).

On accepte en même temps des nouveaux membres. (5232)

Avis aux Propriétaires
Pour l'achèvement de vos maisons la firme MAJOLICA
Mont St-Amand, rue de Destelbergen, 43
possède toujours un important choix de faïences de revêtement et de carreaux céramiques. (9211)

Fabrique de Coffres-Forts
OCT. VAN LEUFFEL-VAN DE STEENE
Gand, rue Haute, 78, Gand



La maison ne vend que des coffres-forts fabriqués dans son atelier.
Ses coffres-forts ordinaires ont fait leurs preuves dans l'incendie de la section Espagnole qui a été détruite dans l'Exposition Internationale de Gand 1913.
Spécialité de coffres-forts imperforables, acier trempé sur fer en béton armé, résistant au coupage du chalumeau.

Fournisseur du bureau de l'Exposition Universelle de Gand

FOYERS DE LUXE ET ORDINAIRES
Cuisinières et Fourneaux (3331)

Maison fondée en 1876
CH. DE POTTER
7, place des Chartreux, Gand
Cafés crus et torréfiés. Denrées coloniales. Epiceries fines, savon brun, savon Sunlicht, Millet, Fécule, Figues et Fruits secs.
Torréfaction de cafés à façon. Prix avantageux

CARBURE DE CALCIUM
ASSORTIMENT COMPLET DES CALIBRES
7/15 15/25 25/50 50/80
en fûts de 106 kil. et en boîtes d'un kilogramme
PRIX TRES AVANTAGEUX, SURTOUT POUR REVENDEURS
DE SMET-VAN OVERBERGE
13, rue du Soleil, Alost
DÉPOT POUR GAND
Boulevard du Château, 28
(9672)

Grandes Consignations de
Cafés crus et Fromages
LÉON SEGAERT
13-15-17, rue du Canal, 13-15-17
DOCK (tram n° 7) (9603)
CONFISERIES et CAFÉS torréfiés en gros
Les cafés crus se vendent aux conditions de Rotterdam donc avec TARE et ESCOMPTE

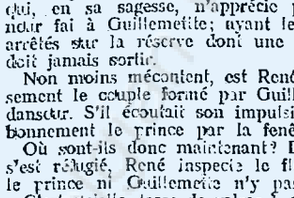
LA VÉRITABLE
HUILE DE FOIE DE MORUE
de NORVÈGE
est en vente au prix de
FR. 2.00 LE LITRE
à la Droguerie **VERGAELEN**
51, rue des Champs, 51
GAND

COULEURS ET VERNIS
LÉONCE DENY
rue neuve St-Jacques, 19
GAND

Magasin de brosses, éponges, peaux de chamois, savon Sunlight, savon topaze, savon mou, bougies, veilleuses.
Pâtes: Sidol, Oméga, Zébra.
Liquides: Sidol, Kaol, Rédol, A. B. C.
Pâtes pour fourneaux et pour chaussures.

Magasin le plus central de la ville de toutes sortes et dimensions de verres à vitres, verres imprimés, verres diamantés, dalles, verres armés, glaces et vitraux. (5234)

Grand assortiment en magasin pour fourniture très rapide.



Manufacture Belge de Tissus et Treillages Métalliques
ACHILLE GUILBERT
Téléphone 1648 - *Meirelbeke par Gand* - Téléphone 1648
Toiles en bronze, acier, etc., pour tous usages industriels
du numéro le plus fin au numéro le plus gros
Tamis - Claies - Blutoirs - Treillages pour clôtures - Tapis décrottoirs - Bordures de Jardin, etc.

Feuilleton du BIEN PUBLIC du 12 Mars 1915 (17)

L'ÉTÉ DE GUILLEMETTE

PAR
HENRI ARDEL

XIII

La fameuse fête de charité étant sous le patronage de la princesse de Bihague qui a prêté, à cet effet, les salons et jardins de sa villa, le tout Houlgate et environs s'est, pour les motifs les plus variés, répandu dans le parc où sont établies les boutiques, où un élément choisi de la troupe du Casino chante et joue, pour le bien des pauvres, toute sorte d'œuvres profanes, judicieusement édulcorées.

Dans le hall du rez-de-chaussée, des groupes bostonnent, lunchent, causent, — sur un mode discret, — au rythme de l'orchestre tsigane. Les dames patronnesses, affairées et souriantes, en raison directe de leur caractère, surveillent, à tous points de vue, l'escadron volant des jeunes vendeuses qui déversent de leur mieux, entre les mains d'acheteurs bénévoles, polis, voire même galants, fleurs, bonbons, inutilités de toute sorte.

Mme Seyntis, résignée, accomplit sa tâche avec sa conscience ordinaire. Mais en son âme, elle gémit de devoir pratiquer la charité sous cette forme brillante et mondaine; et surtout, elle est très contrariée de ne pouvoir garder près d'elle Guillemette qui, par une vraie fatalité, pense-t-elle, austère ainsi que la reine Blanche, est jolie, cet après-midi là, encore plus que coutume.

En sa simplicité, Mme Seyntis ne voit là qu'un hasard. Mais Guillemette, elle, pourrait dire comment, de son mieux, elle a contribué à ce hasard, choisi sa robe la plus seyante, — un nuage de blanche mousseline de l'Inde, — artistement posé, sur l'onde soyeuse de ses cheveux, la grande capeline de tulle qui ombre ses yeux... Tout cela... pourquoi?... O vanité des vanités!... tout cela pour le cas où l'inconnu de Danestal serait vraiment le jeune prince de Susiane qui, accompagnant le roi son grand-père, doit honorer la fête de sa présence.

Elle s'est trop bien aperçue de la flatteuse impression qu'elle a produite, pour n'être pas tentée de l'entretenir si une nouvelle rencontre se produit.

Car Guillemette, hélas! est dans un jour de frivolité; un de ces jours où elle trouve un royal plaisir à être entourée, fêtée, flatteusement regardée. Un vent de folie souffle dans sa cervelle et lui fait soudain considérer l'oncle René comme un monsieur mûr, si raisonnable que lui et elle ne peuvent que demeurer chacun en son domaine, faute de s'entendre. Il le sent très bien et ne s'approche pas du groupe où elle semble une jeune souveraine qui distribue ses faveurs sous forme de tours de boston. Cela lui est absurdement pénible de se voir ainsi relégué du cercle où elle se meut, lui révélant une Guillemette qu'il n'avait encore qu'entrevue, mondaine, coquette, pour laquelle il ne compte guère.

N'était que sa sœur a fait de lui un des commissaires de la fête et qu'il est, comme elle, scrupuleux à remplir toute mission, il s'enfuirait vite de cette odieuse cohue.

Un remous tout à coup dans la foule... C'est le roi de Susiane qui arrive accompagné de son petit-fils et de quelques messieurs olivâtres et chamarrés qui composent sa suite.

Le souverain est, lui aussi, très brun, avec une barbe dure et blanche, des yeux un peu saillants derrière des lunettes d'or.

Près de lui, est son petit-fils, le prince héritier, dont le regard, caressant et velouté, filtre sous de longues paupières; ses dents de jeune fauve luisent entre les lèvres rouge sombre, voilées d'une moustache courte.

Les yeux le suivent, tandis qu'il traverse la brillante réunion des hôtes de la princesse de Bihague et accompagne le roi, attiré dans le hall par le son de l'orchestre.

La princesse, la phalange des dames patronnesses, lui font respectueusement cortège. Epanoui, le vieux souverain considère les couples qui tournoient; et dans l'œil de son petit-fils, luit tout à coup un éclair de plaisir... Devant lui, vient de passer Guillemette, qui bostonne.

Mais l'orchestre se taisant, Guillemette s'arrête toute rose et elle rencontre les yeux noirs braqués sur elle avec une expression qui en dit long à sa misérable petite vanité de femme... Elle avait deviné juste; c'est bien le prince de Susiane qui l'a obligée avec tant d'empressement sur la route de Danestal!

D'un air détaché, elle détourne la tête, et les doigts posés sur le bras de son cavalier, elle se laisse conduire vers le buffet afin d'y grignoter une glace. Mais elle entend sa mère qui l'appelle:

— Guillemette!

Mme Seyntis est un peu rouge, — souriante auprès du vieux roi de Susiane qui s'assied en dandinant la tête d'un air de satisfaction.

Comme Guillemette obéissante approche, elle lui murmure, avec une mine bizarre, paraissant à la fois mécontente et flattée:

— Le roi t'a remarquée et désire que tu lui sois présentée.

— Le roi! répète Guillemette ébaubie. Si encore c'était le prince héritier, elle comprendrait; mais ce vieux souverain qui la regarde avec de gros yeux bienveillants derrière ses lunettes d'or!...

— Sire, ma fille, que Votre Majesté a souhaité connaître! dit Mme Seyntis qui paraît très au fait du langage des cours.

— Mlle votre fille!... C'est une jolie, très jolie créature, madame, je vous fais mes compliments!

Et les gros yeux du roi vient derrière ses lunettes, cependant que Guillemette croit devoir s'abîmer en une révérence profonde, fort gracieuse. Elle sent aussi sur elle, avec l'attention de tous les assistants qui observent la scène, animés de sentiments variés, les yeux du jeune prince, lequel, se penchant vers son grand-père, lui murmure quelques mots en langue étrangère.

Le roi hoche un peu la tête, puis, à Guillemette, restée debout devant lui, attendant la fin de l'audience, il dit avec un fort accent exotique:

— Le prince aimerait danser avec vous... N'est ce pas, vous consentez?

— Oh oui..., je veux bien... Je consens... Sire, bredouille Guillemette saisie, son amour-propre caressé par la mine radieuse du prince qui, s'inclinant devant elle, lui offre le bras et l'emmène à travers la haie des curieux respectueusement inclinés sur leur passage. Elle a l'impression drôle de se mouvoir comme une comédienne de féerie; et une folle envie de rire erre sur ses lèvres. Mais elle est trop bien élevée pour en rien trahir et se montre tout à fait à la hauteur des circonstances. Toutefois le prince ne lui disant rien et se contentant de la dévorer des yeux, elle commence à se demander si l'étiquette l'autorise, ou non, à entamer la conversation. Toujours spontanée, elle se décide et se lance:

— Je suis confuse, Monseigneur, d'avoir usé de votre bonne grâce avec si peu de cérémonie à Danestal... Mais je ne pouvais deviner, n'est-il pas vrai, à qui je m'adressais, j'avais l'honneur de m'adresser corrige-t-elle, pensant qu'il faut des phrases en guirlande pour les grands de la terre.

Le prince a un sourire content qui découvre ses dents luisantes.

— C'est justement parce que vous me parliez comme à n'importe quel homme au monde, que c'était si joli et réjouissant... Mais vous êtes partie tellement vite!

— Je vous remercie, Monseigneur, d'avoir trouvé que je parlais vite...

Le prince ne comprend pas trop de quoi elle le remercie. Mais il est par-dessus tout sensible à la grâce du visage expressif, du petit nez impertinent, des lèvres insolemment fraîches. Et il s'exclame:

— J'espérais bien vous retrouver ici, à cette fête! car je n'ai jamais rencontré une Française qui me paraisse plus charmante que vous!

Guillemette pense que les compliments du prince royal de Susiane ressemblent à des pavés.

Mais enfin, c'est un étranger. Il a des excuses si ses madrigaux sont dépourvus de voiles.

Il continue:

— Quel dommage que vous n'habitiez pas la Susiane!... Est-ce que vous n'y viendrez pas en voyage?

— Oh! Monseigneur, tout arrive!... Mais ce n'est pas probable...

— Vraiment!... c'est bien ennuyeux!... Voulez-vous que nous valsions?

— Je suis à vos ordres, Monseigneur.

L'orchestre n'a pas joué trois mesures que Guillemette est renseignée. Le prince de Susiane bostonne en sauvage. Mais il est plein d'ardeur et entraîne allégrement Guillemette qui cherche un moyen poli de l'arrêter, car elle trouve odieux de tournoyer ainsi à la dérive, sous les regards de tout Houlgate qui considère leur couple et doit nécessairement se moquer de leurs évolutions pitoyables.

Le vieux roi, lui aussi, les contemple d'un œil complaisant, pensant que la jeunesse est un charmant spectacle. Il est lourdement assis près de la princesse de Bihague et a fait placer aussi à son côté Mme Seyntis qui, en sa sagesse, n'apprécie pas du tout l'honneur fait à Guillemette; ayant les principes les plus arrêtés sur la réserve dont une fille bien élevée ne doit jamais sortir.

Non moins mécontent, est René qui regarde rageusement le couple formé par Guillemette et son royal danseur. S'il écoutait son impulsion, il enverrait tout bonnement le prince par la fenêtre.

Où sont-ils donc maintenant? De l'embrasure où il s'est réfugié, René inspecte le flot des danseurs. Ni le prince ni Guillemette n'y passent plus.

C'est qu'elle, lasse de valser à contre-temps, a glissé à son danseur, sur le ton le plus aimable:

— Ne trouvez-vous pas, Monseigneur, qu'il fait bien chaud? Si nous nous reposions un peu?...

— Puisque vous le désirez, oui, mademoiselle. Ah! comme vous dansez bien!... Je pense que les fées dont parlent vos contes et les nôtres devaient danser ainsi... Où donc pourrai-je encore valser avec vous!...

Ils sont entrés dans le petit salon réservé au roi et à son petit-fils. Ils s'y trouvent seuls.

Elle joue avec une rose détachée de son corsage et en tourmente les pétales:

— Monseigneur, en Susiane, vous trouverez aisément des danseuses qui vous empêcheront vite de vous souvenir de moi...

— Non! fait-il un peu impérieusement. Voulez-vous me donner votre rose pour me rappeler cette fête et notre danse?

Elle secoue la tête négativement.

— Non, Monseigneur.

— Pourquoi? jette-t-il, prêt à se cabrer.

— Elle embarrasserait trop vite Votre Altesse.

Encore une fois, il ne la comprend pas; et il se penche vers elle, pour lire la pensée des prunelles qui ressemblent à une eau profonde. Très digne, elle demande:

— Monseigneur, voulez-vous me donner le bras pour me ramener dans la salle de danse?

Ils reparaissent dans le hall où l'orchestre commence une nouvelle valse. Le prince lui parle... Elle comprend très bien qu'il voudrait la retenir encore; mais elle prend congé avec une révérence parfaite. Elle ne respire à l'aise qu'au moment où, afin de suivre son aïeul, il s'engage, conduit par la princesse de Bihague, à travers les allées du parc, dans la « foire aux vanités », pour le plus grand avantage des pauvres!

— Guillemette, tu vas me faire le plaisir de rester près de moi, lui dit sa mère d'une voix où gronde l'orage. Que signifie cette manière de t'en aller seule dans le petit salon avec le prince?

Guillemette ne bronche pas.

— Mais, maman c'est lui qui m'a emmenée. Je croyais qu'il fallait, par politesse, obéir toujours aux rois? Nous avons un peu causé... Et puis nous sommes revenus...

Ainsi qu'une enfant sage, elle demeure maintenant sous l'aile de sa mère.

— Qu'est ce que vous avez donc? Guillemette.

C'est l'oncle René qui l'interroge...

— Moi, j'ai quelque chose?

— Oui, vous n'êtes pas la Guillemette d'ordinaire.

(A suivre).

Gand, imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.